

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La dernière

disparue



(Photo Détective.)

Des amants de Loulou Bataille, quel est l'assassin ?
(Lire pages 8 et 9, les révélations de nos reporters : Paul Bringulier et M. Lecoq)

Roussenoq gracié

DÉTTECTIVE peut annoncer à ses lecteurs, une grande, une bonne nouvelle.

Roussenoq, le révolté assagi, Roussenoq qui paya par de longues années de souffrances la manifestation d'une pardonnable colère va de nouveau connaître la joie de vivre libre, parmi les hommes en liberté.

L'homme qu'une violence passagère rejeta de la société, le forçat-martyr que nos lecteurs, dans un grand referendum-concours, désignèrent à la pitié du Chef de l'Etat, vient d'être gracié.

Par décret, M. Doumergue, président de la République, vient de lui accorder la remise du reste de sa peine.

Cet infortuné a déjà accompli onze ans de bagne, mais il devait rester encore neuf ans dans l'enfer...

Grâce à nos lecteurs, Roussenoq est rendu à la vie, à l'espoir, à la tendresse maternelle...

Il est libre !

Détective entend remercier tout d'abord le premier magistrat de la République pour l'humanité dont il a fait preuve en prenant cette mesure de clémence. Qu'il trouve ici le témoignage public de notre reconnaissance !

Détective remercie en outre tous ceux qui ont pris la défense d'un malheureux dont la situation était particulièrement étonnante.

Et d'abord, ses grands amis, ses collaborateurs fidèles, Jean-Charles Chanel, ancien gouverneur de la Guyane, les grands écrivains Albert Londres et Louis Roubaud et M. Henri Guernut, député de l'Aisne et secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, qui ont, par leurs interventions répétées, agi puissamment pour que soit mis un terme à une grande misère.

Leurs efforts conjugués ont trouvé un plein épanouissement dans le cœur de nos lecteurs.

Du seuil de l'Enfer, dont les portes viennent de s'ouvrir devant lui, Roussenoq leur crie son bonheur de l'avoir libéré de son passé... de lui avoir permis d'être à nouveau un homme !

Il avait été condamné en mars 1918 par le Conseil de guerre de Tunis. Il était alors aux bataillons d'Afrique où l'avait fait envoyer une faute de jeunesse qui n'entraînait en rien son honneur.

De Biribi au bagne, il existe un chemin en pente douce. « Victime de l'ennui et du ciel africain », comme il l'écrivait au gouverneur Chanel, il le suivit.

Un jour, puni, il est enfermé dans un cachot où tout est en ciment, même le bas-flanc où le couche. Il demande à en sortir : refus. Il insiste : refus encore ! Il s'obstine : refus toujours. Exaspéré, il met le feu à ses vêtements : on sera bien obligé de le mettre dehors. Il hurle, il se bat...

Traduit devant le Conseil de guerre, il est convaincu, par cinq voix contre deux, de tentative d'incendie volontaire à un bâtiment de l'armée : vingt ans de travaux forcés.

Sa mère supplie : « Mon fils n'est pas mauvais... Il partit... Il n'y a pas loin de Saint-Laurent-du-Maroni aux tombeaux de l'île Saint-Joseph, où l'on

enferme les fortes têtes. Et Roussenoq protestait, menaçait ! C'était un révolté.

Son martyre est fini... Nous en éprouvons un légitime soulagement. Mais notre tâche n'est point terminée. Car Roussenoq, gracié du bagne, ne l'est pas encore de la résidence perpétuelle en Guyane, où, astreint à la dure existence du libéré, sans argent, sans secours, il va connaître de nouvelles souffrances.

Nous ne l'abandonnerons pas pendant ces nouvelles épreuves, comme nous n'abandonnerons pas les autres forçats sur qui nous avons attiré l'attention des hommes au cœur géné-

reux. Vial le Lyonnais, Vial le pacifiste, dont la bonté force l'admiration de ses camarades et de ses chefs; Le Guellier le Breton, dont dix ans de bagne n'ont pas entamé la droiture; Senec, sur qui plane un doute agaçant, et dont l'épouse réclame la grâce avec un farouche entêtement; Ulmo, qui depuis vingt ans expie un crime à qui ne fit d'autre victime que lui-même; Blegino qui n'a jamais varié dans ses protestations d'innocence; Amour Lakdar, depuis longtemps absous par les hommes, sinon par la justice, et puis les autres, tous les autres, tous ceux dont Détective a ouvert le dossier comme ceux demeurés dans l'ombre...

Mais cela, c'est l'avenir. Roussenoq est libéré ! Merci lecteurs !



La dernière photo de Roussenoq.

Vous voulez-vous vendre votre peau ?

Sous ce titre, Détective relayait, dans son numéro 44, qu'une riche Américaine de Chicago, Mme Gallagher, avait annoncé par la voie des journaux qu'elle désirait acquiescer à vingt-cinq centimètres de peau humaine en parfait état.

Nous ajoutons qu'un chirurgien estimait la peau humaine à 5.000 francs les 30 centimètres carrés. Tarif appréciable et qui a dû valoir à Mme Gallagher de nombreuses propositions.

Nous avons nous-mêmes reçu, à la suite de la publication de cet écho, plusieurs lettres de lectrices qui, tenues par la somme offerte, nous font savoir qu'elles se tiennent à la disposition de la riche Américaine pour lui céder une parcelle de leur chair.

Nous avons grand regret, nous ne connaissons pas l'adresse de Mme Gallagher, sans quoi nous lui ferions suivre les lettres aimables de nos lectrices dont certaines apportent des précisions sur la couleur et le « grain » de leur peau et la partie de leur corps qu'elles seraient disposées à sacrifier, qui ne manqueraient pas de séduire l'ahe-

teuse.

Si, toutefois, celle-ci lit Détective, nous nous tenons à sa disposition pour la mettre en relations avec nos correspondantes.



Mme Weiler ne pense qu'à ses enfants.

Il est rare qu'une meurtrière parle de sa victime : suivant l'usage, Mme Weiler ne parle jamais de son mari.

On sait cependant qu'elle l'a beaucoup aimé, autrefois, c'est-à-dire, il n'y a pas bien longtemps, puisque le ménage était encore un jeune ménage.

Dans les brèves conversations qu'elle a à Saint-Lazare avec les uns ou les autres, elle ne parle que de ses enfants : son fils qu'elle a eu d'un premier mariage et qui a sept ans, et sa fille, née de son union avec M. Weiler.

Son fils s'est cassé le bras, au début d'août, alors qu'il jouait sur une plage de Bretagne; ce fut, pour la mère, une rude émotion.

Mme Weiler répète sans cesse, d'une voix triste, quand on l'interroge sur ses projets d'avenir, sur son prochain procès :

« Oh ! pour moi, ce n'a pas d'importance. Mais pour mes chéris... »

Elle a en son défenseur, M. Moro-Giafferi une immense confiance.



Mme Weiler dans la pistole de Mata-Hari.

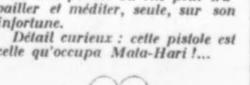
Tandis que Mme Hanau passe toujours, hantaine, dans les couloirs, une lourde serolette, bourrée de documents, de chiffres, de millions... sur le papier, Mme Weiler est une détenue soumise, douloureuse, presque attendrissante.

El cependant les sœurs de St-Lazare ne s'attendent pas facilement !

Depuis six mois, elle n'a pas donné lieu, un seul jour, à la moindre réprimande; la discipline est sévère; Mme Weiler la supporte dignement.

Si dignement même qu'elle a obtenu, la semaine dernière, une insigne faveur : elle a quitté l'atelier dont la promiscuité lui était si pénible et elle a été conduite dans une pistole où elle peut travailler et méditer, seule, sur son infortune.

Détail curieux : cette pistole est celle qu'occupa Mata-Hari !



Un avis précieux

Les Brisiliens, qui sont des gens sérieux, ont une façon toute particulière de pratiquer l'humour. Qu'on en juge par cet avis affiché sur les routes de Santos.

Détective commence aujourd'hui

LES ENIGMES

Grand concours hebdomadaire

50.000 FRANCS de prix en espèces

Le plus passionnant et le plus original de tous les jeux

RÈGLEMENT

Art. 1. — A la fin de chacune des 13 ENIGMES, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 ENIGMES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plus cachetés et numérotés au directeur de « DÉTECTIVE »

Art. 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins, pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque ENIGME. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'énigme N° 1 (12 septembre 1929) devront nous être parvenues au plus tard, vendredi 20 septembre 1929, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 20 septembre 1929, avant minuit. Le timbre-date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal « DÉTECTIVE », 35, rue Madame, Paris VII^e, porter la mention « CONCOURS DES 13 ENIGMES », et renfermer le bon du concours correspondant. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

Art. 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par ENIGME. Il est bien entendu toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

Art. 4. — Nous donnerons la solution exacte de l'ENIGME N° 1 dans notre numéro du jeudi 26 septembre 1929, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 3 octobre 1929. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

Art. 5. — Le concours des 13 ENIGMES est doté de 25 prix chaque semaine, totalisant 3.000 francs en espèces.

Art. 6. — Chaque ENIGME forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui totalisera le plus grand nombre de points parmi les 325 réponses primées pendant 13 semaines, se verra attribuer un prix spécial de

10.000 francs en espèces indépendant de tout autre prix qui lui aurait été déjà attribué.

Prix hebdomadaires :

1 ^{er} PRIX :	1.000 francs en espèces.
2 ^e —	500 —
3 ^e —	250 —
4 ^e —	150 —
5 ^e —	100 —
6 ^e au 25 ^e	50 —

(Lire, page 10, la première énigme)

« Cimetière particulier au bas de la montagne pour les automobilistes imprudents. D'abord sécurité, vitesse maximum dans la montagne; 35 km à l'heure. Conservez votre droite. Amende : 100 milreis ».

C'est court, mais précis.



La saisie du Zeppelin

Les journaux américains ont donné de curieux détails sur l'incident qui s'est déroulé à Lakehurst à la suite du départ du Zeppelin.

On sait qu'un habitant de New-York, Mr. Otto Hillig, se plaignait de ne pas avoir été admis à bord du dirigeable après avoir versé le montant d'un billet « autour du monde ». Et il réclamait 25.000 dollars de dommages-intérêts.

Le 30 août dernier, le député-shériff d'Ocean City, M. James G. Holman, se présentait au hangar de Lakehurst et déclarait la saisie du Zeppelin.

Or, en Amérique, on dit « attacher » au lieu de « saisir » : lorsque le représentant de la justice déclara que le dirigeable était « attaché », cette affirmation fut accueillie comme un jeu de mots, et le commandant de l'aérodrome désignant les cordages qui retenaient le Zeppelin, se contenta de répondre sur le même ton :

« En effet, le Zeppelin est attaché. »

Mais le shériff insista, et s'installa dans un coin du garage

avec la ferme résolution de faire triompher la cause de Mr. Hillig. Cependant, un obstacle imprévu se dressa devant le shériff. Selon la loi américaine, le dirigeable ne pouvait être saisi sur l'aérodrome, considéré comme terrain naval. Il fallait donc l'amener avant toute chose dans le village de Lakehurst. Or, pour cette opération il eût fallu réunir 450 hommes. Il ne s'agissait pas, bien entendu de commander la manœuvre à l'équipe de l'aérodrome qui refuserait d'obéir. Encore moins pouvait-on compter sur le secours du commandant.

Il fallait donc faire appel à 450 shériffs... Et le commandant de déclarer avec la plus grande courtoisie :

« Si vous voulez prendre le Zeppelin, nous pouvons l'emporter... »

Pendant que ces pourparlers avaient lieu à l'aérodrome, la somme de 25.000 dollars fut versée à Mr. Hillig par un représentant des intérêts de l'entreprise Zeppelin, et le shériff fut déchargé de sa difficile mission.

PASSE-PARTOUT

Nous rappelons à ceux de nos correspondants qui ont, soit des articles, soit des documents photographiques à nous soumettre, de vouloir bien les adresser à la Direction de « Détective », 35, rue Madame, Paris (8^e).

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

DÉTECTIVE

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef



... Lorsqu'on s'accorde pour l'escalade d'une aiguille.

Une aventure de cauchemar au Mont-Blanc

CE sont là souvenirs si récents, que leur évocation m'est encore douloureuse. Tant d'impressions, en peu de jours, se sont profondément gravées en moi que je n'ai pu les ordonner comme il le faudrait.

Il y avait, ce jour-là, quatre caravanes à Tête-Rousse. Les uns venaient d'Anney et, à une exception près, ne connaissaient rien de la montagne, ne savaient pas tenir un piolet ni utiliser une corde. Ils étaient cinq auxquel un camarade, le leader de la caravane, avait dit :

« Je vous emmène au Mont-Blanc. C'est une promenade de père de famille, vous verrez. De confiance ils avaient suivi l'étrouneau et on verra que c'est à leur seule chance qu'ils durent de se tirer sans dommage de l'aventure. Est-ce, en dépit de l'adage, l'imprudence qui est mère de la sûreté ? On pourrait s'en persuader en constatant que les seules caravanes entraînées et connaissant la montagne furent, ce jour-là, sinistres. Quatre personnes venaient de Sallanches. Mieux à la page des choses de l'alpinisme, elles aussi s'en tiraient sans mal et leur tentative n'eut pas d'histoire. Un troisième groupe était celui des fils du président du Club alpin suisse, Charles et André Maystre, qu'accompagnait un de leurs amis. De bons grimpeurs, solides et prudents. Nous enfin : Georges Fleury, jeune homme de vingt ans en qui transparaissait la joie de vivre, la joie de lutter ; mon frère et moi.

Ceux d'Anney et de Sallanches quittèrent les premiers la cabane de Tête-Rousse. A 15 heures nous nous mettions en route à notre tour, salués par l'au revoir optimiste du guide Georges Orset qui nous criait :

« Bonne course ! Vous pouvez y aller ! On a le beau temps. »

Et, de fait, le ciel était clair. Entièrement dégagé des brumes, l'Aiguille du Goûter se hissait juste sur nos têtes, tandis que l'arête de Bionnassay ourlait de blanches corniches ses flancs glacés.

Tout allait bien. Nous avions franchi le couloir sans encombre et nous nous élevions rapidement sur les pentes de mauvais rocher. Georges Fleury allait le premier, exultant, plein de force et d'énergie.

Nous entendions au-dessous de nous, l'équipe Maystre.

Plus de la moitié de l'ascension était faite. Et c'est alors que ça c'est gâté.

De la cuvette où le glacier de Bionnassay hésite ses séracs, comme un nuage blanc s'est élevé. Nous avons hâté le pas, pressant la tourmente et cherchant à gagner au plus vite le refuge qui se trouve là-haut, au sommet de l'Aiguille. La brume gagnait du terrain, roulant ses lourdes volutes à l'assaut de la pente. Tout à-coup, nous nous sommes vu submergés, environnés de tous côtés par l'impalpable grailleuse. En cinq minutes à peine, le temps avait changé complètement. Le vent se leva, féroce, glacé et des rafles de grêles se mirent à nous cingler avec une rare violence. Redescendez ? Il ne fallait plus songer à retraverser le couloir où nous entendions, maintenant, croquer des avalanches.

Nous allions, nous battant contre la tempête plus que contre la montagne. Les grêlons s'amoncelaient sur les vires devenues plus dangereuses. Le roc était plus glissant et le vent, au-dessus de 3.700 mètres d'altitude, épuisa rapidement un homme. Une demi-heure passa. Nous arrivions à cet endroit où l'Aiguille du Goûter redresse ses arêtes, où les mains doivent parfois suppléer à l'insuffisance des jambes. Le refuge devait être tout proche.

J'ai senti le besoin de reprendre quelque

peu mon souffle. J'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

« A tout à l'heure ! Il contourna un piton rocheux et disparu à nos yeux. Une minute s'écoula. Je m'étais assis sur une étroite corniche et mon frère, non loin, se tenait debout au bord de l'abîme. Le drame, en une seconde, fut bâclé.

Cette détonation sèche. Une boule de feu qui passe devant nous et se perd dans le brouillard. Des étincelles qui jaillissent de nos piolets, de nos crampons, des clous de nos chaussures. Une force me saisit aux reins, me soulève, me laisse retomber et je vois mon frère exécuter, en arrière, un véritable saut périlleux. Puis cette affreuse odeur d'ozone.

Je me suis levé, j'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

« A tout à l'heure ! Il contourna un piton rocheux et disparu à nos yeux. Une minute s'écoula. Je m'étais assis sur une étroite corniche et mon frère, non loin, se tenait debout au bord de l'abîme. Le drame, en une seconde, fut bâclé.

Cette détonation sèche. Une boule de feu qui passe devant nous et se perd dans le brouillard. Des étincelles qui jaillissent de nos piolets, de nos crampons, des clous de nos chaussures. Une force me saisit aux reins, me soulève, me laisse retomber et je vois mon frère exécuter, en arrière, un véritable saut périlleux. Puis cette affreuse odeur d'ozone.

Je me suis levé, j'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

« A tout à l'heure ! Il contourna un piton rocheux et disparu à nos yeux. Une minute s'écoula. Je m'étais assis sur une étroite corniche et mon frère, non loin, se tenait debout au bord de l'abîme. Le drame, en une seconde, fut bâclé.

Cette détonation sèche. Une boule de feu qui passe devant nous et se perd dans le brouillard. Des étincelles qui jaillissent de nos piolets, de nos crampons, des clous de nos chaussures. Une force me saisit aux reins, me soulève, me laisse retomber et je vois mon frère exécuter, en arrière, un véritable saut périlleux. Puis cette affreuse odeur d'ozone.

Je me suis levé, j'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

« A tout à l'heure ! Il contourna un piton rocheux et disparu à nos yeux. Une minute s'écoula. Je m'étais assis sur une étroite corniche et mon frère, non loin, se tenait debout au bord de l'abîme. Le drame, en une seconde, fut bâclé.

Cette détonation sèche. Une boule de feu qui passe devant nous et se perd dans le brouillard. Des étincelles qui jaillissent de nos piolets, de nos crampons, des clous de nos chaussures. Une force me saisit aux reins, me soulève, me laisse retomber et je vois mon frère exécuter, en arrière, un véritable saut périlleux. Puis cette affreuse odeur d'ozone.

Je me suis levé, j'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

« A tout à l'heure ! Il contourna un piton rocheux et disparu à nos yeux. Une minute s'écoula. Je m'étais assis sur une étroite corniche et mon frère, non loin, se tenait debout au bord de l'abîme. Le drame, en une seconde, fut bâclé.

Cette détonation sèche. Une boule de feu qui passe devant nous et se perd dans le brouillard. Des étincelles qui jaillissent de nos piolets, de nos crampons, des clous de nos chaussures. Une force me saisit aux reins, me soulève, me laisse retomber et je vois mon frère exécuter, en arrière, un véritable saut périlleux. Puis cette affreuse odeur d'ozone.

Je me suis levé, j'ai posé mon piolet, mon sac sur lequel s'érigeaient les quatorze pointes de mes crampons. J'ai dit :

« Je m'arrête un instant. Allez toujours ! — Non, je reste avec toi, dit mon frère. Nous entendimes les derniers mots que prononça Fleury :

assez longtemps ? vais-je claquer ici ? Oui, je crois que c'est bien fini, cette fois.

Le tonnerre ne gronde plus. Il n'y a eu que le déchirement de tout à l'heure. André Maystre nous rejoint. Il est hagard. Il balbutie :

« Mon frère est tombé. Votre corde, s'il vous plaît ! vite ! »

Il empoigne le rouleau de chanvre et replonge dans la brume.

La tempête redouble, neige et grêle mêlées. Notre atroce tête-à-tête se prolonge. Des heures, semble-t-il, se traînent...

Et puis, je peux commencer à remuer les doigts. Les bras, ensuite, reprennent vie. Une demi-heure, environ, après avoir « encaissé » la commotion, j'ai retrouvé à peu près l'usage de mes jambes. Je peux parler, begayer plutôt.

« Peux-tu marcher ? — Essay... essayons ! »

J'ai l'impression de marcher sur des chaussures à ressorts. Aucune sûreté, mais mon frère veille. Il place mes pieds sur les prises qu'il faut. Je me traîne, je rampe. L'effort est très court, par bonheur. Voici le refuge, enfin, le refuge qui était tout près, vraiment.

Nous étions sûrs de trouver Georges Fleury, là-haut. Il n'y a que les gens d'Anney et de Sallanches, tout émus, encore, parce que la foudre a rudement secoué la cabane aussi.

Mais Fleury est allé probablement porter secours à la caravane Maystre. Il va revenir... Je n'entends plus qu'un bourdonnement doux. Je m'affale sur une pailleasse. J'ai mal à la nuque, aux reins, partout. On me déshabille et j'entends vaguement qu'on s'exclame :

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

« Nous avons trouvé son piolet. Un silence s'abat, brutal, écrasant. Mon frère a pris une corde et est sorti. D'autres le suivent. J'entends le vent qui fait vibrer les tôles du toit. A côté de moi, on pense Charles Maystre dont la tête saigne de façon inquiétante. Plus d'une heure s'écoule. Des pas au dehors. Ils reviennent. Ils reviennent seuls. On interroge :

« Alors ? — Rien à faire. Nous avons battu tout le haut de la paroi. On n'y voit goutte avec ce damné brouillard. Et puis la nuit est là et la tempête redouble. Ça devient intenable. Fleury ? qu'est devenu Fleury ? La question nous torture, lancinante, et nous n'osons pas lui donner la réponse qui s'impose à nous. On ne peut se décider à abandonner tout espoir. A plusieurs reprises, dans le courant de la soirée, ceux qui sont valides tentent de suprêmes efforts, risquant leur vie. Et chaque fois, ils reviennent épuisés, vaincus. Rien à faire !

Un peu avant minuit, il y a cette dernière tentative de mon frère. Il s'en va seul, armé d'une lanterne dont il compte se servir pour faire des signaux. Car Fleury a, dans son sac, une lanterne aussi et, s'il est en détresse, peut-être qu'il verra les appels lumineux, peut-être qu'il répondra.

Tous les occupants du refuge sont couchés, maintenant, blottis sous les couvertures, serrés les uns contre les autres pour conserver le plus de chaleur possible. Les bougies ont été soufflées car il faut économiser la lumière aussi.

« Fleury ! mon vieux Fleury ! Un pleure contre mon épaule. »

MÉDECINS MARRONS

Une nouvelle rubrique est apparue depuis quelque temps dans les quotidiens : celle des « Médecins marrons ». Presque chaque semaine, en effet, on peut lire : « Nouvelle arrestation d'un spécialiste en accidents du travail ».

Quelle est donc cette spécialité pour laquelle aucun stage dans les hôpitaux n'est nécessaire ? L'exploitation des accidents du travail, telle une monstrueuse fleur de mal, est née des imperfections de la loi elle-même. Cette loi fondamentale du 9 avril 1898 s'était imposée avec le développement du machinisme. Les tours, les meules, les scies mécaniques, les creusets, les pompes faisaient courir des dangers croissants aux ouvriers qui y étaient occupés. Elle affirmait un principe nouveau de solidarité sociale, faisant peser la charge de l'indemnité — d'une indemnité forfaitaire, du reste — sur le patron d'abord, et, en cas d'insolvabilité sur la société d'assurance. Mais cette loi, impartiale comme toutes les conceptions humaines, cette loi de secours n'est qu'un texte que l'on peut interpréter, discuter, traduire ou trahir. Elle est dominée par deux dévours prépondérants : protéger les accidents, empêcher qu'il incombe au chef d'entreprise, celui de réparer leurs conséquences, qui incombent au médecin.

Or, il s'est trouvé des individus qui, détournant la loi de son but, usant de certains de ses textes, rompant avec toutes les règles du corps médical, préférant entretenir que réparer, se risquant même à prouvoquer, ont vu dans les accidents du travail un véritable filon à exploiter et se sont livrés à un trafic éhonté de la douleur humaine. Ce qui est le plus étonnant, c'est qu'ils aient pu courir l'aventure sans risques aux longtempes.

Les médecins marrons
Ces agresseurs ont pris l'habitude d'installer leur officine dans une boutique, au « médicamenteux » d'une voie populaire d'un quartier aristocratique. Elle s'orne de la croix rouge de Genève. Elle porte le plus souvent un panneau de ce genre :



C'est surtout dans les XIII^e, XV^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements qu'elles se sont multipliées. Dans la banlieue, à Courbevoie, Puteaux, Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, Pantin, Hagnot, elles sont légion.

Si l'on tendrait un filet devant ces officines, il se reconnaître que fréquemment c'est un métèque. Il n'a pas toujours de diplôme, et alors ses escroqueries se corsent du fait qu'il exerce illégalement la médecine.

Physiquement, il est presque toujours broussaillu, sale et désordonné. Ses aides masculins lui ressemblent. Les journaux ont appris à des lecteurs que l'intérieur des officines où des descentes policières avaient eu lieu étaient dans un état insupportable. Les étagères sont poussiéreuses. Des débris de coton maculés gisent dans des bassins où dorment des liquides colorés. Seule l'infirmière est avenante, souvent agaçante, parfois jolie. On cite le cas de l'une d'elles, Russe d'origine d'une grande beauté qui avait pour mission d'endormir les infortunés des contrôleurs envoyés par les sociétés d'assurances. Elle les recevait dans une petite pièce ornée d'un divan. N'est-il pas naturel de trouver ce meuble dans une clinique ?

Je ne saurais dire si ces contrôleurs subissaient souvent une opération que le tarif des frais médicaux ne prévoit pas.

Comment s'opère le « braconnage »
Un paragraphe de l'article 4 de la loi du 9 avril 1898 est ainsi rédigé : « Les médecins et pharmaciens ou les établissements hospitaliers peuvent actionner directement le chef d'entreprise ».

Cette disposition, très bonne en principe, a été prise pour qu'un médecin n'hésite pas à donner ses soins à un ouvrier dont la solvabilité lui apparaîtrait douteuse. Pas d'alités quand au paiement de ses honoraires, il sera payé en pratique par la société d'assurances du chef d'entreprise.

Voilà comment les médecins marrons en profitent. Tout d'abord, n'ayant pas la crainte de ne pas être payés, ils peuvent faire l'avance d'une certaine somme pour rémunérer un racoleur ou pour verser une prime au blessé.

Ce racoleur s'appelle un « macadam ». C'est lui qui entraîne les blessés incrédules vers la clinique, l'« usine à pansements ». Il touche vingt-cinq francs par blessé.

Pour chaque blessé, un compte est ouvert au grand-livre (1). Au passif, on porte la rémunération du racoleur, les frais de déplacement du blessé (pour l'inciter à revenir), et les primes qui lui sont versées. Car, à chaque constatation, on verse au blessé une somme fixe. Dans les singulières officines, c'est le médecin qui paie le client !

On a même cité un de ces exploitateurs qui devait des bonnets d'apôtre !

À l'actif, on porte les rémunérations. Il n'est pas besoin d'ajouter que ces médecins se soucient bien moins de soigner les blessures que leurs notes et se donnent pour but de tirer du tarif légal tout ce qu'il peut donner. Puis, dans une des colonnes d'un registre spécial, on fait signer à la victime 15 fois, 20 fois, 30 fois son nom. Le chiffre varie suivant le compte auquel veut arriver le médecin. En regard de chaque signature, il inscrit des dates et des interventions. Naturellement, il ne inscrit rien de ce qu'il a fait réellement. Et c'est, sur le papier, une véritable reconstitution de soins et, comme la clinique a son pharmacien attitré, — quand elle ne livre pas elle-même les médicaments — une avalanche d'ordres de bandes, de médicaments, de certificats en telle quantité que le blessé n'y surviendrait pas si les ordonnances étaient strictement appliquées. Dans ces conditions, des erreurs se produisent inévitablement. On a vu des médecins réclamer des allocations pour des soins donnés à une date

(1) On trouvera à ce sujet des détails étonnants dans l'ouvrage « Les Français et le Diable ». Éditions « De l'Usine », rue de Valenciennes.

où le blessé était guéri. Un autre avait porté en compte des frais de visite à un ouvrier qui, à cette époque, se trouvait en prison.

Ces malhonnêtetés ont une autre répercussion fâcheuse. Voici ce que j'écrivais en 1924 : « Le nombre des interventions devient invraisemblable, et certaines compagnies d'assurances, prenant alors la phobie des médecins en général, ayant obtenu sur certaines notes des réductions de 50 et 75 %, — nous n'exagérons pas, — proposent des règlements semblables à des médecins loyaux qui sont écœurés ».

Ceux qui prétent leur chair
La fraude est employée, avec des buts différents, par des individus normaux (soldats, prisonniers, accidentés du travail) ou anormaux (hystériques et dégénérés). Les lésions cutanées volontaires s'observent principalement sur les régions faciles à atteindre avec les mains : avant-bras, bras, mains, paux thoracique antérieure. Plus rares sont celles qui siègent au visage. Nous ne nous occuperons ici que des mutilations permettant de se livrer à l'escroquerie à l'assurance.

Parmi les fraudeurs, il faut distinguer trois classes :

a) l'ouvrier réellement blessé qui entend tirer tout le parti possible de l'accident en en exagérant la gravité et en prolongant la durée de l'incapacité ;

b) l'ouvrier atteint d'une affection d'origine malade et non accidentelle et qui l'attribue faussement à un traumatisme. La science des experts est mise à l'épreuve quand il s'agit de déterminer si c'est bien à la suite d'un accident, c'est-à-dire suivant la définition précise qui en a été donnée : « l'atteinte au corps humain provenant de l'action soudaine et violente d'une force extérieure », que se révèle l'adénite, le coup de foudre, la hernie, l'orchite, le rhumatisme, le tour de reins, le lumbago, etc... ;

c) le fraudeur proprement dit qui n'a pas eu d'accident mais qui simule un accident, soit en utilisant une blessure antérieure, soit en provoquant une lésion. Nous livrons ici quelques-unes de leurs recettes.

Pour obtenir :
1) l'ouvrier proprement dit qui n'a pas eu d'accident mais qui simule un accident, soit en utilisant une blessure antérieure, soit en provoquant une lésion. Nous livrons ici quelques-unes de leurs recettes.

Une plaie machurée : frotter la peau (un emplacement recommandé est la crête du tibia, avec du papier de verre, de la limaille de fer, etc...)
Un phlegmon : introduire sous la peau un crin enduit de matière fécale, de croûtes, de terre.

Un gonflement, une entorse, une hydarthrose : frapper sur les articulations avec une chaussette pleine de sable ou encore, rouler une bouteille sur l'articulation.

Un abcès : introduire un morceau d'acier sous la peau.

Une bonne fièvre : fumer de l'alfa ou du tabac trempé dans l'huile.

Une conjonctivite : introduire un morceau de paille ou un peu de poivre et frapper violemment sur l'œil.

Des escarres : appliquer un révulsif.

Comme on le voit, si certaines de ces lésions, telles que le gonflement causé par la bouteille roulée, sont bénignes, d'une durée si courte qu'elles doivent être « utilisées » immédiatement, d'autres sont très douloureuses et peuvent présenter certain caractère de gravité. Mais l'aberration du fraudeur est telle qu'il n'en a cure.

Comment s'opère le « braconnage »
Un paragraphe de l'article 4 de la loi du 9 avril 1898 est ainsi rédigé : « Les médecins et pharmaciens ou les établissements hospitaliers peuvent actionner directement le chef d'entreprise ».

Cette disposition, très bonne en principe, a été prise pour qu'un médecin n'hésite pas à donner ses soins à un ouvrier dont la solvabilité lui apparaîtrait douteuse. Pas d'alités quand au paiement de ses honoraires, il sera payé en pratique par la société d'assurances du chef d'entreprise.

Voilà comment les médecins marrons en profitent. Tout d'abord, n'ayant pas la crainte de ne pas être payés, ils peuvent faire l'avance d'une certaine somme pour rémunérer un racoleur ou pour verser une prime au blessé.

Ce racoleur s'appelle un « macadam ». C'est lui qui entraîne les blessés incrédules vers la clinique, l'« usine à pansements ». Il touche vingt-cinq francs par blessé.

(1) On trouvera à ce sujet des détails étonnants dans l'ouvrage « Les Français et le Diable ». Éditions « De l'Usine », rue de Valenciennes.



Une clinique « médicale » d'aspect bien louche.

treintaine de sociétés. Il donnait chaque fois un nom différent, mais il indiquait toujours la même adresse : un petit hôtel meublé à Montreuil, se promettant de changer de domicile dès qu'il aurait terminé partout l'ensevelissement de ses demi-salaires.

Son imprudence le perdit. Les compagnies d'assurances sont si souvent volées qu'elles finissent l'escroque même parmi les honnêtes gens. A plus forte raison, l'odeur de leur client leur parut suspecte. Quelques-uns firent une enquête. Les inspecteurs se rencontrèrent. L'on se demanda comment un hôtel meublé qui n'avait que cinq ou six chambres pouvait héberger, dans la même période, tant d'individus. Le tenancier complice se troubla. La fraude fut découverte.

D'autres fraudeurs préférèrent exploiter l'accident de la voie publique. Chauffeur, victime et témoin sont tous « copains ». Au jour dit, tout le monde est rassemblé sur une place, de préférence un peu embouteillée, car il ne faut pas que la taxi file à trop vive allure. La victime que le sort a choisie se fait happer par la garde-boue et roule sur la chaussée. Les témoins, auxquels se mêlent parfois des passants indignés de l'imprudence du chauffeur, reprochent en termes véhéments à celui-ci son manque de sang-froid. Un atropement se forme. Un agent survient qui authentifie par son procès-verbal les faits qui viennent de se passer. Là encore, le médecin marron, tapi dans l'ombre, établit des certificats impressionnants. Ces coups réussissent si bien que les méthodes se perfectionnent de plus en plus — c'est une loi du progrès — et que des fraudeurs n'hésitent pas à échauffer des combinaisons plus compliquées en tirant un parti vraiment ingénieux des ressources que la société met à leur disposition. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce fait-divers :

« Au mois de juin dernier, les mêmes assureurs découvrirent une autre série de faux sinistres machinés, cette fois, par cinq associés.

Un membre du groupe se disait, par exemple, patron boulanger et souscrivait des assurances aux noms et surnoms de ses quatre copiers, pour les accidents du travail dont ces derniers pourraient être victimes. Un autre prenait une assurance contre les accidents de bicyclette.

« Quelques jours plus tard, le troisième « renversait » le deuxième, qui, de ce fait, touchait sous deux noms différents, deux indemnités, l'une au titre de son assureur individuel, l'autre grâce à l'assurance du cycliste.

En outre, sa « blessure », naturellement fictive, ou du moins ancienne, lui servait à simuler un accident du travail et à obtenir un troisième versement, c'est-à-dire de l'assurance établie au nom du faux patron boulanger. (1)

En général, et sauf accident imprévu, — c'est le cas de le dire, — ces fraudeurs ne se font que des lésions peu profondes.

Mais, au-dessus du vulgus pecus, une catégorie de fraudeurs a surgi qui forme comme une aristocratie parmi les escrocs des assurances. L'appât du lucre est si fort chez eux qu'ils n'hésitent pas à se mutiler gravement, et c'est la gravité de leur mutilation qui leur vaut les indemnités. Au-dessus du fumier qui croupit, ils sont comme des plantes vénérées et solitaires. Leur manière de procéder n'est pas bien connue et il vaut la peine de la conter.

Ils souscrivent à trois ou quatre compagnies d'assurances différentes, des polices dites « individuelles ». Ces souscriptions sont faites successivement ; néanmoins, ils ont bien soin d'avertir les sociétés de chaque nouveau contrat souscrit, car faute de cette précaution, ils perdraient tout droit à une indemnité. Supposons notre homme titulaire de trois polices lui garantissant respectivement, pour une incapacité permanente, les capitaux suivants : 200.000, 150.000 et 100.000, soit au total 450.000 francs.

On sait qu'en cas d'incapacité permanente partielle, il a droit à une indemnité qui est égale à un tiers de la somme totale. Par exemple, pour la perte du bras : 60 %, la perte d'un œil : 30 %, la perte de l'articulaire : 5 %.

Or, et c'est ici qu'on semble vivre un conte d'Edgar Poe, cet homme va choisir le membre qui peut lui rapporter le plus pour une mutilation partielle. Il ne songe guère à l'accident d'un bras ou d'une jambe, car la blessure est trop grave et il risquerait trop gros, mais sa pensée se porte immédiatement sur ses doigts. Il regarde donc ses polices et il s'aperçoit que le doigt auquel

correspond le pourcentage le plus élevé est le pouce ; en général 30 %, pour le droit, 25 % pour le gauche.

(1) Extrait du journal Le Temps du 24 et 25 octobre 1928.

Il se décide suivant ses besoins, son courage, etc. Au jour fixé il entre dans son atelier où il a eu soin de faire pénétrer un témoin, généralement un jeune ouvrier, un apprenti, et tandis que celui-ci a le dos tourné, d'un geste brusque, fermant les yeux, la mâchoire serrée, il tend son doigt raidi vers la sole circulaire qui roule dans un coin.

Aux cris qu'il pousse, l'apprenti s'est retourné. Il le mène chez le médecin le plus proche qui pense le moignon de la main gauche. Trente jours après la consolidation sera acquise et les sociétés qui ont eu l'imprudence de l'assurer devront payer 450.000 x 25 : 100 = 112.500 francs.

Mais avant de tenir les chèques dans la main valide, songe-t-on au plan affreux conçu, à sa lente réalisation, aux hésitations sur le choix des moyens, à la terreur qui le hante de n'avoir pas pris toutes les précautions, d'être découvert, partant de ne pas toucher l'indemnité qu'il compte, d'être poursuivi, condamné, et de rester mutilé !

On juge en ce moment, dans un département de l'Est, une affaire des plus troublantes. Un homme, dont la situation est modeste, s'est assuré à plusieurs compagnies pour des capitaux qui, manifestement, dépassent sa situation de fortune. Il se dit administrateur délégué d'un falencerie où il n'y a qu'un employé. Depuis des mois, il ne peut plus faire face à ses déchéances. Un jour, il perd le pouce gauche. Dans sa déclaration aux sociétés qui l'assurent, il explique ainsi son accident. Il était seul avec son chien dans un hangar. Il a voulu ouvrir une lourde caisse avec un ciseau à froid. Le ciseau était engagé sous une planche du couvercle. Pour s'arcbouter, il avait posé sa main gauche sur le côté opposé. De la main droite il frappait avec un marteau sur le ciseau. Celui-ci dévia, lui projeté en l'air, parcourant une trajectoire et vint arracher le pouce gauche.

On fait une enquête.

La section du pouce est absolument nette. Le coupé reste introuvable. Notre homme déclare qu'il a le temps de voir le chien se jeter dessus et l'avaler. Il a appelé, est sorti du hangar, a fait constater à son ouvrier le moignon dégouttant de sang, s'est fait conduire à l'hôpital.

Les assureurs recueillent sur lui des renseignements déplorables. Il a déjà été condamné. Le chien était bien nourri et doux comme un mouton. Elles refusent de payer. Les assigne. Des experts déclarent que l'accident, tel qu'il a été relaté, est matériellement impossible. Il est débouté, fait appel, et l'affaire mystère suit son cours.

L'accident de chasse (gros otit) enlevé par une décharge inattendue du fusil) est également un moyen d'entrer en possession d'une indemnité rondelette. De semblables faits paraissent invraisemblables, et pourtant, nous n'inventons rien.

Certes, tous les gens qui ont perdu un doigt ne sont pas des escrocs ; mais nous répétons qu'il y a des fous qui se mutilent de propos délibéré pour toucher un capital. Ceux-ci, malgré leur situation obérée, sont toujours assurés pour des sommes élevées et ont toujours payé la prime.

Il est juste d'ajouter que pour ces cas très spéciaux, les médecins marrons ne sont pas à incriminer. La blessure existe et leur concours serait vain. Bien au contraire, il est préférable de la faire constater et signer par un chirurgien à l'abri de tout soupçon.

Révélation
Ces exemples que nous avons cités nous ont fait abandonner les médecins marrons. Souhaitons que la justice, elle, ne les lâche pas.

Il n'y a pas d'incapacité permanente volontaire. Il n'y a pas de circonstances atténuantes pour ces médicaments qui, rompant avec la tradition de haute conscience et de dévouement du corps médical, ont industrialisé la douleur.

A ce sujet, nous révélerons une coïncidence troublante.

Si les arrestations de ces praticiens sont récentes, leurs abus sont fort anciens et nous avions eu l'occasion de les connaître depuis longtemps. Ils nous en avions-nous enlevés à nous-mêmes, nous comprenons 136 noms de sociétés. À jour du 30 décembre nous en avons enlevés 106. Il restera 30 noms de sociétés figurent sur notre liste. Il y a donc une forte présomption en faveur de son exactitude. Et nous arrivons alors à cette conclusion : 136 — 106 = 30. Il restera 106 médecins marrons en liberté !

Pierre VÉRON.



La ferme de la veuve Cartron, à la Petite-Haye.

Une nouvelle Thérèse Raquin

L'arrestation du « rebouteux » Hudhomme...

Nantes (De notre correspondant particulier).

Saint-Etienne-de-Montluc, une coquette petite ville aux maisons blanches qui, perchée sur les dernières hauteurs du Silon de Bretagne, domine la Loire aux eaux paresseuses.

Un gros bourg plutôt qu'une petite ville, habité par une population fermée, impénétrable. L'inconnu, c'est l'étranger, il peut passer et repasser, questionner : pour lui, bouches closes, visages fermés.

L'horrible projet
Et pendant ces rendez-vous nocturnes, les paroles d'amour n'étaient pas les seules qu'échangeaient les deux amants.

La femme surveillait avec un soin atroce les progrès de la maladie sur l'organisme débilité du malheureux gazé ; à chaque rencontre, elle faisait part de ses observations à Deniaud et tous deux s'impatientsaient, trouvant qu'à leur désir la mort se montrait bien lente à venir.

Ah ! comme ils durent l'invoquer, l'appeler, la mort, sur la tête du pauvre cultivateur avant de former leur horrible dessein, condamné par les médecins, François Cartron s'obstinait à vivre, se rattachait à l'existence de toutes ses forces, pourtant si faibles. C'est alors que naquit l'idée horrible : lequid — l'amaut ou la maîtresse — suggéra à l'autre l'atroce dessein ? Nul ne le sait, ne le saura peut-être.

Un message de cultivateurs.
Au hameau de la Petite-Haye, deux fermes, proches voisines : le sentier qui mène à une étable les sépare ; la première, celle des époux Cartron, de près de vingt hectares, la seconde, habitée par la sœur de François Cartron, elle aussi très vaste.

C'est au lendemain de la guerre que le cultivateur, avec sa femme, était venu s'établir à cet endroit. Mais ses forces diminuées (il était pensionné à 20 %), il ne devait pas tarder à s'apercevoir que la tâche assumée par lui était lourde, très lourde, devenant chaque jour plus accablante : bientôt il avait dû s'adjoindre un ouvrier agricole.

Et les années avaient passé, employées aux durs travaux des champs. Successivement la première avait eu deux enfants, deux fillettes, aujourd'hui l'une de treize ans et l'autre de dix ans. Jusque en 1927, le ménage marcha bien. C'est à la fin de cette année, au mois de novembre, que François Cartron loua un nouvel ouvrier agricole, Auguste Deniaud, âgé de 27 ans ! Avec lui le malheur entra dans la ferme paisible.

Auguste Deniaud, de taille moyenne, mais solide, trapu, carré, bâti en force, est un « mâle » dans toute la force du terme. François Cartron, mince par les durs travaux des champs, déprimé par le jour en gaz, de plus en plus malade, dépérissant de jour en jour, sentait peu à peu la vie qui l'abandonnait.

Amants.
Très vite la fermière, d'une robuste santé, — une femme de 46 ans, mais en pleine force, — fut troublée par le nouveau garçon de ferme et, très vite aussi, devint sa maîtresse. Alors ce fut une vie de cachette, de « menterie ». Les amants se retrouvaient chaque fois que le mari était sorti, souvent lorsqu'il dormait.

A plusieurs reprises, Alice Cartron et son amant furent surpris par des passants alors qu'ils se tenaient tendrement enlacés : bientôt l'infortune conjugale du malheureux cultivateur fut connue de tous. De tous — naturellement — sauf du mari, dont la santé chancelante ne lui permettait pas de se rendre exactement compte des faits et gestes de sa femme.

Aussi, ce fut pour lui une terrible surprise quand, au mois de novembre dernier, il surprit les deux amants.

Ah ! ce ne fut pas long. Sur-le-champ il chassa le domestique. Quant à l'épouse coupable, elle demeura à la ferme pour les enfants, pour les deux pauvres petites élevées par leur grand-père plutôt que par leur mère, pour Madeleine et Yvonne qui, aujourd'hui seules, dans la ferme, se lamentent, pourquoi les gendarmes ont emmené leur maman, pourquoi elle ne revient pas.

Les drogues de mort.
Et Hudhomme confectionna une « drogue », un liniment que, dans les premiers jours du mois de mars, il remit à Deniaud en lui disant : « Cela fera sûrement l'affaire », et en lui indiquant la

manière de l'utiliser : versé dans du café, il passerait comme une lettre à la poste.

Le lendemain matin, à son réveil, François Cartron, sans méfiance, but la tasse de café que lui présentait sa femme ; il ne remarqua rien : ni le regard bizarre dont celle-ci suivit son geste pendant qu'il vidait la tasse jusqu'à la dernière goutte, ni l'expression inquiète qu'elle eut, à l'heure de la soupe, pour lui demander s'il ne se sentait pas fatigué.

Et la journée passa... Comme d'habitude, le fermier travailla dur ; comme d'habitude, il était terriblement las lorsqu'il entra le soir au logis ; mais aucun symptôme de ce que la femme criminelle attendait et redoutait à la fois.

Deux jours, trois jours passèrent, mortels d'angoisse pour le couple criminel. Chaque soir les amants se retrouvaient et un simple regard suffisait à exprimer la déception chaque soir renouveau de la maladie sur l'organisme débilité du malheureux gazé ; à chaque rencontre, elle faisait part de ses observations à Deniaud et tous deux s'impatientsaient, trouvant qu'à leur désir la mort se montrait bien lente à venir.

Ah ! comme ils durent l'invoquer, l'appeler, la mort, sur la tête du pauvre cultivateur avant de former leur horrible dessein, condamné par les médecins, François Cartron s'obstinait à vivre, se rattachait à l'existence de toutes ses forces, pourtant si faibles. C'est alors que naquit l'idée horrible : lequid — l'amaut ou la maîtresse — suggéra à l'autre l'atroce dessein ? Nul ne le sait, ne le saura peut-être.

Un message de cultivateurs.
Au hameau de la Petite-Haye, deux fermes, proches voisines : le sentier qui mène à une étable les sépare ; la première, celle des époux Cartron, de près de vingt hectares, la seconde, habitée par la sœur de François Cartron, elle aussi très vaste.

C'est au lendemain de la guerre que le cultivateur, avec sa femme, était venu s'établir à cet endroit. Mais ses forces diminuées (il était pensionné à 20 %), il ne devait pas tarder à s'apercevoir que la tâche assumée par lui était lourde, très lourde, devenant chaque jour plus accablante : bientôt il avait dû s'adjoindre un ouvrier agricole.

Et les années avaient passé, employées aux durs travaux des champs. Successivement la première avait eu deux enfants, deux fillettes, aujourd'hui l'une de treize ans et l'autre de dix ans. Jusque en 1927, le ménage marcha bien. C'est à la fin de cette année, au mois de novembre, que François Cartron loua un nouvel ouvrier agricole, Auguste Deniaud, âgé de 27 ans ! Avec lui le malheur entra dans la ferme paisible.

Auguste Deniaud, de taille moyenne, mais solide, trapu, carré, bâti en force, est un « mâle » dans toute la force du terme. François Cartron, mince par les durs travaux des champs, déprimé par le jour en gaz, de plus en plus malade, dépérissant de jour en jour, sentait peu à peu la vie qui l'abandonnait.

Amants.
Très vite la fermière, d'une robuste santé, — une femme de 46 ans, mais en pleine force, — fut troublée par le nouveau garçon de ferme et, très vite aussi, devint sa maîtresse. Alors ce fut une vie de cachette, de « menterie ». Les amants se retrouvaient chaque fois que le mari était sorti, souvent lorsqu'il dormait.

A plusieurs reprises, Alice Cartron et son amant furent surpris par des passants alors qu'ils se tenaient tendrement enlacés : bientôt l'infortune conjugale du malheureux cultivateur fut connue de tous. De tous — naturellement — sauf du mari, dont la santé chancelante ne lui permettait pas de se rendre exactement compte des faits et gestes de sa femme.

Aussi, ce fut pour lui une terrible surprise quand, au mois de novembre dernier, il surprit les deux amants.

Ah ! ce ne fut pas long. Sur-le-champ il chassa le domestique. Quant à l'épouse coupable, elle demeura à la ferme pour les enfants, pour les deux pauvres petites élevées par leur grand-père plutôt que par leur mère, pour Madeleine et Yvonne qui, aujourd'hui seules, dans la ferme, se lamentent, pourquoi les gendarmes ont emmené leur maman, pourquoi elle ne revient pas.

Les drogues de mort.
Et Hudhomme confectionna une « drogue », un liniment que, dans les premiers jours du mois de mars, il remit à Deniaud en lui disant : « Cela fera sûrement l'affaire », et en lui indiquant la

manière de l'utiliser : versé dans du café, il passerait comme une lettre à la poste.

Le lendemain matin, à son réveil, François Cartron, sans méfiance, but la tasse de café que lui présentait sa femme ; il ne remarqua rien : ni le regard bizarre dont celle-ci suivit son geste pendant qu'il vidait la tasse jusqu'à la dernière goutte, ni l'expression inquiète qu'elle eut, à l'heure de la soupe, pour lui demander s'il ne se sentait pas fatigué.

Et la journée passa... Comme d'habitude, le fermier travailla dur ; comme d'habitude, il était terriblement las lorsqu'il entra le soir au logis ; mais aucun symptôme de ce que la femme criminelle attendait et redoutait à la fois.

Deux jours, trois jours passèrent, mortels d'angoisse pour le couple criminel. Chaque soir les amants se retrouvaient et un simple regard suffisait à exprimer la déception chaque soir renouveau de la maladie sur l'organisme débilité du malheureux gazé ; à chaque rencontre, elle faisait part de ses observations à Deniaud et tous deux s'impatientsaient, trouvant qu'à leur désir la mort se montrait bien lente à venir.

Ah ! comme ils durent l'invoquer, l'appeler, la mort, sur la tête du pauvre cultivateur avant de former leur horrible dessein, condamné par les médecins, François Cartron s'obstinait à vivre, se rattachait à l'existence de toutes ses forces, pourtant si faibles. C'est alors que naquit l'idée horrible : lequid — l'amaut ou la maîtresse — suggéra à l'autre l'atroce dessein ? Nul ne le sait, ne le saura peut-être.

Un message de cultivateurs.
Au hameau de la Petite-Haye, deux fermes, proches voisines : le sentier qui mène à une étable les sépare ; la première, celle des époux Cartron, de près de vingt hectares, la seconde, habitée par la sœur de François Cartron, elle aussi très vaste.

C'est au lendemain de la guerre que le cultivateur, avec sa femme, était venu s'établir à cet endroit. Mais ses forces diminuées (il était pensionné à 20 %), il ne devait pas tarder à s'apercevoir que la tâche assumée par lui était lourde, très lourde, devenant chaque jour plus accablante : bientôt il avait dû s'adjoindre un ouvrier agricole.

Et les années avaient passé, employées aux durs travaux des champs. Successivement la première avait eu deux enfants, deux fillettes, aujourd'hui l'une de treize ans et l'autre de dix ans. Jusque en 1927, le ménage marcha bien. C'est à la fin de cette année, au mois de novembre, que François Cartron loua un nouvel ouvrier agricole, Auguste Deniaud, âgé de 27 ans ! Avec lui le malheur entra dans la ferme paisible.

Auguste Deniaud, de taille moyenne, mais solide, trapu, carré, bâti en force, est un « mâle » dans toute la force du terme. François Cartron, mince par les durs travaux des champs, déprimé par le jour en gaz, de plus en plus malade, dépérissant de jour en jour, sentait peu à peu la vie qui l'abandonnait.

Amants.
Très vite la fermière, d'une robuste santé, — une femme de 46 ans, mais en pleine force, — fut troublée par le nouveau garçon de ferme et, très vite aussi, devint sa maîtresse. Alors ce fut une vie de cachette, de « menterie ». Les amants se retrouvaient chaque fois que le mari était sorti, souvent lorsqu'il dormait.

A plusieurs reprises, Alice Cartron et son amant furent surpris par des passants alors qu'ils se tenaient tendrement enlacés : bientôt l'infortune conjugale du malheureux cultivateur fut connue de tous. De tous — naturellement — sauf du mari, dont la santé chancelante ne lui permettait pas de se rendre exactement compte des faits et gestes de sa femme.

Aussi, ce fut pour lui une terrible surprise quand, au mois de novembre dernier, il surprit les deux amants.

Ah ! ce ne fut pas long. Sur-le-champ il chassa le domestique. Quant à l'épouse coupable, elle demeura à la ferme pour les enfants, pour les deux pauvres petites élevées par leur grand-père plutôt que par leur mère, pour Madeleine et Yvonne qui, aujourd'hui seules, dans la ferme, se lamentent, pourquoi les gendarmes ont emmené leur maman, pourquoi elle ne revient pas.

Les drogues de mort.
Et Hudhomme confectionna une « drogue », un

CEUX QUI TUENT

par Frédéric BOUTET

V. - Le Crime et la littérature

TOUT ce qui touche au crime suscite dans le public un intérêt passionné. Certains moralistes le déplorent, mais le fait est là et leurs plaintes ne semblent en peu naïves. En théorie, il est peut-être regrettable que les comptes rendus des procès de vertu ne sollicitent pas exclusivement l'attention, au détriment des causes criminelles. En pratique, croire qu'il en pourrait être autrement dénonce une psychologie vraiment rudimentaire, vraiment hors la vie. L'humanité est ce qu'elle est. Ses réactions sont sollicitées par l'exceptionnel : l'exceptionnel louable, l'exceptionnel condamnable.

L'exceptionnel louable est assez rare. Les actes de charité, de dévouement n'ont jamais ce caractère « sensationnel » qui conquiert la foule ; les actes d'héroïsme l'ont quelquefois, surtout quand ils revêtent un caractère sportif. Les vedettes sportives d'ailleurs, même sans héroïsme, passionnent aisément les masses et il en est de même pour les vedettes du théâtre et de l'écran.

Il en est de même pour les vedettes du crime, pour les protagonistes de l'exceptionnel condamnable, bien plus fréquent que l'autre. Leur personne morale, — immorale, — les mobiles qui les poussent au crime, la façon dont ils préparent ce crime et dont ils l'exécutent, soulèvent un intérêt assez général et que je ne puis trop critiquer, puisque je l'éprouve. Certains d'entre eux constituent des cas « psychologiques » extrêmement curieux, on pourrait presque dire des cas de tératologie mentale. D'autres sont curieux parce que le crime surgit parfois dans leur existence d'une façon soudaine, imprévue, imprévisible.

Il est des classes sociales où le crime est endémique et presque épidémique, il en est d'autres où il est sporadique. Dans le premier cas, le crime semble en quelque sorte normal et ne devient crime à sensation que par des caractères anormaux de férocité, d'étrangeté ou de mystère. Dans le second cas, l'intérêt est suscité par l'état social du criminel, par l'inattendu de son crime... Si les mêmes caractères de férocité, d'étrangeté, ou de mystère s'y joignent, c'est le « beau crime », dans toute son intensité... Le « beau crime » passionne l'opinion... Que voulez-vous, l'intérêt ne se commande pas... La vie terne d'un honnête homme ne soulèvera jamais la curiosité qui soulèvera celle d'un scélérat... Racontée, elle paraîtrait fade et banale... Tant mieux, n'est-ce pas, si cela prouve que le bien — tout au moins le bien relatif — est plus habituel, plus normal dans notre société que le mal...
■■■■

Cet intérêt que le crime soulève dans le public a sa répercussion dans les ouvrages plus ou moins littéraires qui sont engendrés d'une façon ou d'une autre par le crime. Le crime inspire en effet de plusieurs manières ceux qui écrivent à son sujet. On peut, à peu près, établir les divisions suivantes :

1. Les *Mémoires* ou *Souvenirs* des magistrats, hauts fonctionnaires ou policiers chargés de la répression des crimes.

2. Les comptes rendus, historiques ou actuels, des crimes qui ont véritablement eu lieu, genre *Causes célèbres* ou *Chroniques judiciaires*.

3. Les ouvrages d'imagination : romans, nouvelles, théâtre, cinéma, qui ont pour base un crime inventé par l'auteur.

4. Les ouvrages d'imagination où l'auteur s'inspire, en le déformant plus ou moins, d'un crime réel, plus ou moins récent.

A côté de ces quatre « genres », il y a les études et travaux techniques des magistrats qui s'occupent de criminalologie, des médecins de médecine légale, et enfin, des spécialistes, de ce qu'on appelle la police scientifique, ou encore, moins ambitieusement, la technique policière, mais cela n'entre pas dans le cadre de cet article, ce n'est plus crime et littérature, mais si l'on veut : crime et science.

■■■■

Les *Souvenirs* et *Mémoires* sont presque innombrables et leur intérêt est très variable. Tous, ou presque tous, présentent des éléments d'intérêt, mais parfois perdus dans des digressions inutiles. Les meilleurs sont, de loin, ceux où l'auteur n'apprécie pas les faits qu'il enregistre et se dégage de ses opinions personnelles et du désir de fixer avantagieusement sa propre attitude. Evidemment, c'est beaucoup demander. Un homme reste homme, si hautes qu'aient été les fonctions exercées par lui. Il est assez rare qu'il réussisse à voir les événements où il a été

mêlé avec des yeux absolument impartiaux. Je me hâte de dire qu'il en est, toutefois, des exemples. Mais, même dans ce cas, l'auteur, s'il dit scrupuleusement la vérité, ne dit pas toute la vérité. Il ne peut pas la dire. Il y a des secrets d'Etat, il y a des secrets sociaux qu'il serait coupable ou indélicat de dévoiler. Nous avouons d'ailleurs le pouvoir nous empêcher de le regretter.

Les mémoires et souvenirs abondent particulièrement sur les temps de la Révolution et de l'Empire. Je n'y insiste pas, car ce sont presque toujours d'intrigues ou de crimes politiques qu'ils traitent. Les uns sont anonymes, *indiscrétions* plus ou moins authentiques de hauts fonctionnaires, les autres sont signés comme ceux du célèbre Desmarests.

Il est impossible d'énumérer les *souvenirs* de ce genre qui ont été publiés depuis cette époque jusqu'à nos jours. Il est encore plus impossible de les lire tous, à moins d'y consacrer son existence entière. On ne peut retenir que les plus marquants, comme ceux de deux anciens préfets de police, M. Andrieux et M. Lépine. Je voudrais bien que M. Chiappe, s'il cesse jamais d'être préfet, écrive les siens.

Dans ces *Souvenirs* de préfets de police, le sujet qui nous occupe ici, le crime, n'est

Combien de répertoires de *Causes célèbres* depuis lors ? Et, parmi eux, combien « au-dessous du médiocre », où les faits sont dénaturés, transposés, noyés dans un fatras d'appréciations verbeuses, de considérations déclamatoires où il faut non sans peine les pêcher. Les plus connus sont : celui de Saint-Edme, publié il y a près d'un siècle ; celui (*Crimes célèbres*) que signa Alexandre Dumas ; celui enfin (*Causes célèbres de tous les peuples*), publié par A. Fouquier, sous le second Empire. C'est le seul réellement valable, autant par la précision de sa documentation, par son impartialité et sa clarté, que par son style. Il est, on peut dire, classique.

Les chroniqueurs judiciaires, dont une foule de lecteurs, aux jours des grands procès, suit avec passion les articles, ont, les plus connus du moins, réunis en volumes lesdits articles. Nous avons là aussi une source d'information excellente, vivante, où le lecteur qui n'a pas assisté aux débats les trouve évoqués dans leur intensité dramatique, dans leurs « mouvements » pathétiques et divers. Albert Bataille fut un des premiers, sinon le premier, à publier ainsi ses chroniques judiciaires du *Figaro* d'autrefois (*Causes criminelles et mondaines*, 1880 à la fin du siècle).



Voici, travaillant devant son dictaphone, notre célèbre collaborateur, Edgar Wallace, qui a renouvelé le genre du roman policier.

forcement pas le seul sujet traité, d'autres genres d'affaires y sont relatés.

Dans les *Mémoires* des chefs de la Sûreté, dans ceux de commissaires ou d'inspecteurs de police, le crime tient une place plus importante, sinon prépondérante. Je ne m'arrêterai pas aux faux mémoires de Vidocq, fabrication sans intérêt réel. Ceux intitulés *Mémoires de M. Claude* et composés, soi-disant, d'après les notes laissées par le célèbre chef de la Sûreté du second Empire, sont assez curieux, oui, mais manifestement apocryphes. Il n'en est pas de même des ouvrages de deux autres chefs de la Sûreté fameux : G. Macé et Goron, qui sont précis, documentés, judicieux, et évoquent les affaires, dont ils ont eu à occuper, avec une vérité saisissante, avec un minimum de considérations personnelles et sans trop de vaine littérature. Plus un récit de ce genre est dépouillé, plus il est fort.

D'autres *Mémoires* côtoient ceux dont je viens de parler. Ce sont les mémoires de certains accusés, de certains témoins dans les affaires à sensation. Ceux par exemple de l'extraordinaire Mme Manson dans l'extraordinaire affaire Fualdès. Mais ici, où est la vérité ?
■■■■

Les *Causes célèbres* et *intéressantes*, de Gayot de Péval, datent du XVIII^e siècle. Elles furent revues et expurgées par M. Richer, avocat au Parlement, qui, en les republiant, en 1772, écrit aimablement en préface : « Au reste, j'ai fait main basse sur tout ce qui, dans cette collection, était du cru de M. Gayot. J'ose dire que cet écrivain n'avait ni goût, ni critique, ni philosophie ; il ne pouvait donc rien produire de bien, même qui ne fût au-dessous du médiocre. »

■■■■

Un genre très décrié, très « blague », c'est le roman feuilleton. Pourquoi ? Parce que le roman feuilleton est habituellement fabriqué « à la grosse ». Construit d'une façon invraisemblable, sans aucune base vraie d'observation, et enfin écrit dans une langue incorrecte, pleine de clichés, et visant prétentieusement à l'effet.

Et nous arrivons maintenant aux auteurs actuels qui traitent des crimes célèbres anciens ou récents. A chaque crime est consacrée une étude longue et fouillée, parfois un volume entier. Ce genre de littérature connaît, depuis quelques années, un succès considérable. Les livres relatant des crimes vrais, souvent à l'aide d'informations neuves, de documents encore inédits, abondent et le public s'y passionne. Ce ne sont pas seulement des avocats ou des magistrats qui les signent, comme M^e Henri-Robert et M. Pierre Bouchardon, ce sont des érudits, des écrivains, des historiens, des journalistes qui les racontent « tels quels ».

Je n'en citerai aucun, ne pouvant les citer tous. Maurice Reclus, érudit en la matière, qui consacre à ces auteurs une très intéressante étude, en énumère un grand nombre, mais renonce à les énumérer intégralement, ils sont trop...
■■■■

Les plus grands écrivains ont pris pour thème un crime, un crime inventé par eux, auquel ils ont su donner toute l'intensité dramatique, toute l'armature psychologique de la réalité vivante. En restant dans le possible, ils ont parfois enchaîné les faits les plus extraordinaires.

■■■■

Un genre très décrié, très « blague », c'est le roman feuilleton. Pourquoi ? Parce que le roman feuilleton est habituellement fabriqué « à la grosse ». Construit d'une façon invraisemblable, sans aucune base vraie d'observation, et enfin écrit dans une langue incorrecte, pleine de clichés, et visant prétentieusement à l'effet.

dinaires, les plus dramatiques ne sont-elles pas une réalité ? Le roman feuilleton pensé et écrit est au moins aussi captivant que le roman de pure psychologie amoureuse. Les deux « genres » se mêlent dans la vie, du reste, et les écrivains qui savent les mêler dans leurs œuvres sont les plus grands, les plus passionnés. Est-ce que Balzac, dans la *Cousine Bette*, dans *Splendeur et misère*, dans les *Trois*, est-ce que Dickens, dans *Barnabé Rudge*, dans *l'Ami commun*, n'ont pas fait du roman feuilleton... et avec quelle maîtrise. Et Stendhal avec sa *Chartreuse* !...

Passons au « roman policier ». L'intérêt, ici, réside dans l'habileté de l'enquêteur, dans les moyens presque magiques, en apparence, et, pourtant logiques et presque simples, une fois expliqués, avec lesquels il élucide les plus difficiles problèmes. C'est le romancier qui se pose à lui-même ces problèmes et il lui est aisé de résoudre une énigme — qu'il a imaginée de toutes pièces, c'est entendu. Mais la méthode employée n'en est pas moins valable, pas moins intéressante, et les spécialistes de la réelle police, ont reconnu, la valeur de la technique policière inventée par les maîtres de ce genre d'ouvrages.

Le créateur du « roman policier » fut Edgar Poe, avec *Double assassinat*, la *Lettre volée*, le *Scarabée d'or*, et enfin, le *Mystère de Marie Rogot*, drame réel qu'il élucida sans autre moyen d'investigation que la lecture des journaux. Edgar Poe, on le sait, eut une vie misérable. Cette mine d'or, le roman policier, qu'il avait découverte, enrichit d'autres que lui.

Au Dupin créé par l'illustre écrivain américain, on compare le M. Lecoq et le père Tabaret, de Gaboriau, et le Sherlock Holmes, entre tous populaire, de Conan Doyle. Leurs méthodes sont également basées sur le raisonnement logique, l'observation et l'imagination perspicace qui se garde de toute idée préconçue.

Balzac lui aussi créa un policier fameux, Corentin, mais celui-ci opère principalement dans la police politique et les intrigues qui il noue ou dénoue, les pièges qu'il tend à ses adversaires, procèdent plus spécialement de moyens psychologiques. Il se sert des passions de ceux qu'il veut perdre.

■■■■

Les plus grands écrivains, de même qu'ils inventaient des crimes, se sont inspirés de crimes réels pour écrire d'immortelles œuvres. Les tragédies antiques s'inspirent d'événements qui ont eu lieu. *Macbeth*, *Hamlet* également. On pourrait multiplier les exemples.

Plus près de nous et dans le roman... Quelle amusante étude il y aurait à faire, qui consisterait à rechercher les sources de certains personnages et de certains incidents d'aventures célèbres qui parfois sont entièrement imaginés d'après une cause plus ou moins fameuse du temps. Le héros de *Le Rouge et le Noir*, de Stendhal, cet énigmatique, tourmenté et ambitieux Julien Sorel, s'appelait Antoine Berthet ; il fut condamné à mort et exécuté à Grenoble, en 1828. Il avait blessé grièvement d'un coup de pistolet Mme Michoud (Mme de Rénal), chez laquelle il avait été précepteur et qu'il aimait. Une très grande partie des *Mystères de Paris* fut empruntée par Eugène Sue à l'affaire Lesage et Soufflard, où l'on retrouve les types de « Fleur de Marie », de la « Chouette » et de « Tortillard ». Victor Hugo emprunta à la *Bande des Escarpes*, le quatuor de bandits des *Misérables*. L'« Ase », la Jacqueline Collin, de Balzac, provient sans contredit d'une certaine Rosine Nathan, voleuse fameuse dont l'adresse, la ruse et le sang-froid étaient extraordinaires. Balzac aussi s'est servi d'un personnage réel, la Belle Hollandaise (une fille qui fut assassinée au Palais Royal) ; il en a fait la mère d'Esther van Gobseck. Il s'est servi de Vidocq pour son Vautrin... Dickens s'est inspiré aussi de crimes réels. Dostoïewsky également...
■■■■

Chose curieuse, un criminel réel, Liebiz, étudiant en médecine, exécuté à Paris, pour assassinat, en 1878, est assez exactement le personnage bien antérieur de Raskolnikoff, de *Crime et Châtiment*. Il y aurait bien d'autres exemples à citer...
Ainsi qu'il y aura toujours des criminels, il y aura toujours une littérature pour s'en inspirer. L'écrivain puise dans la vie... le Mal, comme le Bien.

Frédéric BOUTET.

FIN

Voir, page 10 :
la première des
13 énigmes

? ? ?

A TRAVERS LE MONDE

Une fiancée de 81 ans

Londres, Septembre 1929.

— Cela a commencé comme une plaisanterie et a fini de la façon la plus sérieuse du monde, déclara Mrs Cyril Mills, octogénaire, aux journalistes venus l'interviewer au lendemain de son mariage.

Son époux, Cyril Mills, est âgé de 22 ans, et la cérémonie du mariage eut lieu secrètement à la paroisse de St-Jean-de-Woking, dans le Surrey. La fiancée, qui souffre d'un rhumatisme chronique, fut amenée dans un fauteuil roulant.

— J'ai connu Cyril dès sa plus tendre enfance, continua la... jeune épouse. Alors qu'il était tout petit, et qu'il passait aisément sous la table de la salle à manger, je le berçais sur mes genoux. Il fit toujours preuve du plus vif attachement à mon égard. Lorsqu'il fut plus grand, au lieu de courir la prétentaine, il passait ses soirées à me tenir compagnie, en jouant du violon, car il est excellent musicien...

— Je portais une robe grise à mon mariage, conclut l'octogénaire, je crois qu'une nouvelle robe, cela porte toujours bonheur !

Un résigné

New-York, Septembre 1929.

Un marchand de tabacs de Manhattan croqua si fermement à la toute-puissance des cambrioleurs, qu'il passa de longues années dans l'attente de leur visite, sans chercher pour cela des moyens de se défendre.

Bien au contraire, il jugeait toute résistance inutile et même nuisible. A quoi bon, par exemple, fermer son coffre-fort, puisque les malfaiteurs ont à leur disposition un arsenal formidable d'outils de toutes sortes et que l'effraction est inévitable ? Aussi, le pessimiste laissa-t-il toujours son coffre largement ouvert et tout prêt, semblait-il, à recevoir la visite des cambrioleurs. Après des années d'attente et de résignation, il vint de voir sa prédiction se accomplir. Les malfaiteurs ont-ils pris son geste pour une invitation ou pour un défi ? Toujours est-il qu'il se sent introduit, récemment, dans la boutique, ont emporté la caisse et vidé le coffre-fort de son contenu.

Mais du moins ne furent-ils pas obligés de recourir à la casse, et purent-ils opérer leur vol sans effraction.



Où les contrebandiers de l'alcool ne cachent-ils pas leurs marchandises ? Une auto des pompes funèbres, pleine de liqueurs, vient d'être saisie par les agents de la prohibition.



Marie Orska, la célèbre artiste allemande, a dû être enfermée, il y a quelques jours, dans un asile d'aliénés. Cependant, une dépêche particulière que nous avons reçue de Berlin laisse entendre qu'il ne s'agissait que de troubles passagers, dus au surmenage, et que la vedette a quitté l'asile.

Les policemen explorateurs

Ottawa, Septembre 1929.

L'inspecteur A.-M. Joy, de la police montée canadienne, vient d'effectuer, en compagnie d'un guide esquimau, une patrouille des plus hardies, au cours de laquelle il couvrit 1.800 milles, en plein hiver arctique, dans le pays du grand silence blanc.

Il est atteint les îles Spitzberg, dont les neiges n'ont encore été foulées par aucun explorateur, et qui ne trouvent à son bord de l'inconnu.

L'inspecteur A.-M. Joy n'est d'ailleurs pas le premier explorateur appartenant à la police canadienne. L'année passée, le sergent Anstred fit également une randonnée dans les régions arctiques. Ces patrouilles permettent au Canada de signifier officiellement sa souveraineté sur les « zones inconnues » de l'extrême nord américain.

Un film policier censuré

Chicago, Septembre, 1929.

Le commissaire de police de Chicago, M. Trussel, vient d'interdire la projection d'un film intitulé, *L'Alibi*, et consacré à la vie souterraine de la « Capitale du crime ».

Le commissaire a déclaré que le film en question était une « œuvre immorale, criminelle et dépravée ». Mais on chuchote que l'*Alibi* a été retiré de l'écran parce qu'il montre la police sous un jour peu favorable et présente, entre autres, une scène du fameux « grilling » ou interrogatoire au troisième degré, qui prouve le caractère des procédés employés pour arracher une confession au criminel.

L'interdiction de l'*Alibi* a soulevé à Chicago de violentes polémiques.

L'homme qui perdit la mémoire

New-York, Septembre 1929.

Un cheminot, Theodore Hunt, dont le frère Howard avait disparu depuis 43 ans, reçut dernièrement une lettre anonyme, lui annonçant que celui-ci était en vie, et dévoilant son adresse actuelle. L'auteur de la lettre donnait de nombreux détails sur la vie de Howard à laquelle il avait, dit-il, été tragiquement mêlé.

En effet, il n'était autre que... l'assassin de Howard Hunt ! Ce dernier, à l'âge de quinze ans, s'était enfui de la maison paternelle pour aller chercher fortune au Klondyke. C'est là que les deux hommes se rencontrèrent et se lièrent d'amitié.

Mais la chance sourit à Howard, et son camarade en devint jaloux.

« Des pensées, dit le mystérieux correspondant, des rêves étranges vous passent par la tête, dans la nuit et la solitude glacée du Klondyke ».

Il tenta, un soir, d'assassiner son ami. Mais le coup de masse qu'il asséna sur la tête d'Howard ne fit que blesser grièvement celui-ci sans le tuer.

L'homme, cependant, devait s'acharner sur sa victime. Lorsque Howard revint dans son pays avec les 94.000 dollars amassés au Klondyke, il envoya des hommes de sa bande, pour l'attaquer et le déposséder.

Ces derniers réussirent à retrouver le malheureux Howard et, une nuit, ils pénétrèrent chez lui et le dévalisèrent. Le malheureux, ruiné, ne se découragea pas.

Howard Hunt travaille actuellement comme électricien dans une petite ville des Etats-Unis. Grâce aux indications de la lettre, son frère l'a retrouvé. La grave blessure qui lui fut infligée au Klondyke lui a fait perdre la mémoire, mais son identité ne fait aucun doute, et son frère l'a immédiatement reconnu.

« Si les hommes anglais ne remplissent pas les devoirs de la vie conjugale — le mal est réparable. Mais si les femmes anglaises ne sont plus à la hauteur de leur rôle — le pays est menacé d'un grave danger ».

Ajoutons cependant que d'autres journaux se félicitent presque au contraire de cet état de choses : *L'Angleterre est surpeuplée, disent-ils. Malgré la liberté dont y jouit la propagande multinationale, le nombre des naissances ne diminue relativement pas beaucoup. Il était bon que la soupape du divorce était décongestionner notre pays gangré par le chômage permanent d'un million de personnes.*



Thomas Merola, accusé d'assassinat, quitte le tribunal de New-York pour être ramené dans sa cellule. Véritable loque humaine, il se laisse traîner par les policemen.

Des deux amants de Loulou Bataille, lequel est l'assassin ?



Smdja le Tunisien, son souteneur...

ouvertes et ballantes. Il ralentit devant la brasserie, la fille lui indiqua d'un signe de tête que la journée s'annonçait bien.

Smdja répondit par un geste qui disait : « Ça va. Sois sérieuse. Je suis là. » Puis, satisfait, heureux de vivre, il reprit sa marche d'oïsis. A ce moment il se sentit coïncider.

Cela dit, Smdja réalisa en une demi seconde la situation. S'il parvenait à échapper à la prise, c'était la fuite dans ces ruelles qu'il connaissait bien, les portes amies qui se refermeraient sur lui, le salut peut-être.

Le bandit italien Pollastro, ceinturé dans le métro avait crié : au secours, et la foule avait failli le délivrer en prenant les agents en civil pour des agresseurs.

Smdja cria donc : « Au secours, au voleur !... » Mais il faut croire que les hommes du brigadier Moreux n'avaient vraiment pas l'allure d'agresseurs. La foule ne bougea pas. Smdja cracha son cigare et se laissa passer les menottes. Un taxi l'emporta avec les inspecteurs.

La femme dressée, livide, à la terrasse avait été prise à son tour, doucement, sous le bras, par un autre policier, Saint-Lazare.

■ ■ ■

La tête dans ses mains, le commissaire Nicolle réfléchissait. Moreux et Poplin étaient debout près de lui. Dans une pièce voisine, Smdja attendait.

« Allons », dit M. Nicolle. Il entre seul dans le bureau où est Smdja. Il le regarde droit dans les yeux, il le fait s'asseoir, il le prend par les épaules, il lui parle dans le visage, mais doucement :

« Où as-tu connu Marie-Louise Bataille ? »

— Je ne la connais pas. C'est la première fois que j'entends son nom.

— Pourquoi mens-tu ? On a retrouvé dans ta chambre des chemises à elle, des photographies de sa sœur et d'elle-même, son livret de caisse d'épargne.

— Je ne comprends pas.

— Cette défense n'est pas digne de toi, Smdja. Une heure après le commissaire a marqué un point. Le Tunisien a avoué qu'il avait bien été l'amant de la Bataille.

Moreux et Poplin entrent alors dans le bureau. Il est de bureau, à la direction de la police judiciaire, au deuxième étage du fameux « 36, quai des Orfèvres ». Il va faire nuit. Le crépuscule et les lampes allumées y mettent une lumière décomposée. Dehors dans les couloirs de bois, on entend les gardiens entraîner des prisonniers las qui traînent les pieds.

Smdja est debout au milieu des trois hommes. Il n'est plus le maître de la rue, la terreur des bars. Ses poings ne lui servent plus. Il ne lui reste que le poids de sa conscience.

« Oui, j'avais connu Marie-Louise dans un bal, je voulais l'épouser. Je l'ai emmenée à Tunis, chez mes parents, puis je l'ai quittée parce qu'elle s'est mise à faire la noce.

— Tu mens. C'est toi qui l'as mise sur le trottoir, qui l'as terrorisée. Elle t'a échappé trois fois, trois fois tu l'as rattrapée et tu l'as reprise par la force, par la menace. Qu'en as-tu fait ? »

— Je ne l'ai plus vue depuis 1928.

— Tu mens. Son livret de caisse d'épargne porte la trace d'un retrait d'argent fait en 1929. Et ce carnet était chez toi.

— Alors je me trompe.

— Comment expliques-tu qu'en partant le 24 avril, elle n'ait pas emporté ses affaires, sa seule richesse et ces photographies de sa sœur, son seul luxe sentimental. La seule chose à laquelle elle pouvait tenir.

— Je ne sais pas. Je ne sais rien.

— Et cette blessure à la cuisse ?

— Elle s'était blessée en tombant sur une bouteille de lait brisée. D'ailleurs cette cicatrice est horizontale, au haut de la cuisse et à l'extérieur. Je ne crois pas que celle que vous cherchez soit la Bataille.

— Tu mens. Marie-Louise portait bien une cicatrice verticale, à l'intérieur de la cuisse gauche. Et c'est toi qui l'as eue, piquée avec ton couteau.

— Non, non.

— La nuit et le silence sont venus, puis revenus le jour et le tumulte. Les yeux gonflés de sommeil, le teint terne, plissant sur les genoux, Charles Smdja dit toujours :

« Non, non... »

Après trente heures, abandonné enfin par les policiers, Charlot, éroulé sur une chaise, a peut-être marmonné :

« Non, non... »

Elle avait dit que la « femme », de Charlot l'Algérien était toutes les après-midi à la terrasse d'un café du boulevard Saint-Denis. On y alla, on la suivit. Elle habitait dans un meuble assez coquet de la rue du Château-d'Eau. A quatre heures, cette nuit-là, elle entra avec un homme. Collés contre le mur, les inspecteurs virent passer devant eux, dans la clarté d'un réverbère, un garçon trapu, roulant des épaules, aux yeux fendas, un teint chand, à la bouche épaisse. Ils avaient une photographie dans le creux de la main. C'était bien Smdja.

Pendant six jours, deux policiers surveillèrent le couple. Mais ils finirent par être remarqués dans le quartier. Smdja ne prenait pas peur encore, mais les femmes tremblaient croyant qu'on en voulait à leur triste besogne. Une nuit, l'autre mardi, le brigadier Moreux reçut un coup de téléphone de ses hommes.

« Chef, nous ne pouvons plus tenir. Les filles se méfient de nous. Nous n'avons pas notre liberté d'action. Le gars peut nous filer entre les mains et disparaître d'un moment à l'autre. Nous ne répondons plus de rien. »

Moreux eut une hésitation. Rien que des présomptions. Et on ne savait même pas si la Bataille était vraiment la victime...

— Alors, chef ?

Moreux se fongait les ongles. Si on allait laisser échapper Smdja ?... Et d'ailleurs, le délit de vagabondage spécial était assez caractérisé. Le policier se pencha vers le téléphone et dit le mot :

« Sautez-le. »

Le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, la femme du Tunisien était à son poste assise à un guéridon de café dont l'enseigne semble un mot de passe.

« Tout va bien. »

Smdja arriva. On arriva, sûr de lui, nonchalant, le feutre sur l'oreille, un cigare à la bouche, les mains



Une photo inédite de Marie-Louise Bataille, prise à Nice au début de 1928.

Voyantes extra-lucides

Il n'est pas un jour, depuis la découverte du cercueil de toile, que Détective ne reçoive en ses bureaux des voyantes, des maniaques, des demi-fous. Ils viennent, mystérieusement, l'œil enflammé, nous confier qu'ils possèdent la clef du mystère, qu'ils connaissent l'assassin, et ils s'offrent bénévolement à nous donner la prime de leurs sensationnelles informations. Parlant d'abord à voix basse, bientôt ils s'échauffent, et certains sont bien prêts de conspuer un danger pour le rédacteur qui les recueille.

Ce n'est pas là un privilège de Détective.

M. Nicolle, le brillant commissaire chargé de rechercher l'assassin de la femme coupée en morceaux et l'identité de celle-ci, nous a appris qu'il avait reçu aussi quelques voyantes extra-lucides et beaucoup de maniaques. Presque autant que Détective, ce qui n'est pas rien, et sans doute les mêmes.

C'est ainsi chaque fois qu'éclate un grand et mystérieux crime.



Conscience professionnelle

Jusqu'où peut pousser la conscience professionnelle ? Un jeune et pétulant reporter qui, depuis le début de l'affaire, révérait d'informations sensationnelles, décida l'autre jour d'aller interviewer Marie-Louise Marguerite, l'amie de Loulou Bataille.

Sachant qu'elle redoutait la curiosité des journalistes, il se présenta comme... client de passage.

Il suivit la jeune femme dans sa chambre, se deshabilla et, à brûle-pourpoint, déclara :

« Excusez-moi, mais je ne suis pas venu pour « cela ». Je voudrais que vous me parliez de la femme coupée en morceaux. »

L'amie de Loulou Bataille regarda,

mi-surprise, mi-indignée, le journaliste, et finit par lui dire :

« Eh bien, moi non plus, je ne suis pas venue pour « cela », tu peux te rhabiller... »

La tache café au lait Marie-Louise Bataille portait sur son bras gauche, au-dessous de l'épaule, une large tache couleur de café au lait. On raconte que sa mère avait eu, « une grosse, peur d'une foutine. »

On s'explique pourquoi le meurtrier de la malheureuse fille prit tant de soins à faire disparaître une marque aussi reconnaissable.



Le prix d'une enquête

Sait-on qu'une affaire criminelle de cette importance coûte très cher à la police et par conséquent à nous autres contribuables.

Il faut compter dix inspecteurs occupés pendant un mois. Il s'agit là d'une moyenne : au début, ils étaient plus de dix et ils restent quelques-uns à continuer — jusques à quand ? — l'enquête. A raison de 30 francs par jour, cela fait déjà 9.000 francs. Un inspecteur a été envoyé à Tunis : un peu partout en province, des vérifications ont été faites. Ajouter : enquête à Paris, taxis, renseignements payés, dîners offerts. Ajoutez le prix des enquêtes que le juge Brosseau exigera par commissions rogatoires, joignez le temps de ce juge, celui de son greffier, les rames de papier consommées, l'entretien de Smdja en prison, et vous arrivez aisément au coquet total de 50.000 francs.

Tout cela ne serait rien si à ce prix on pouvait à chaque fois découvrir l'assassin.

M. LECOQ.

...ou Dédé de la Java, son béguin ?

pour se soulager, en sanglotant d'énerverment et d'orgueil, la tête dans ses mains, un mot ou deux que personne n'entendrait jamais.

Le soir, le commissaire Nicolle a rédigé cette note :

« Monsieur le juge d'instruction, je mets à votre disposition le nommé Charles Smdja, inculpé de vagabondage spécial. »

Pas davantage.

■ ■ ■

Ainsi l'enquête tournait dans un cercle vicieux. On harcelait Smdja parce qu'il était l'amant de Marie-Louise Bataille et on ne savait même pas exactement si Marie-Louise Bataille était la victime.

C'est à ce point que Détective a commencé son enquête personnelle.

De Smdja il ne fallait rien attendre, ni de son entourage, ni de son passé. Il y avait ce fait exceptionnel que dans ce milieu passionné et turbulent où tout se sait, où l'on règle ses comptes dans la rue, où l'on donne avec chaque taloché et chaque coup de couteau, à haute voix, le motif de la colère et de la vengeance, Smdja et Bataille vivaient fermés sur eux-mêmes. Elle semblait avoir gardé une sorte de remords ou de honte de sa déchéance. Elle faisait son métier, vite, machinalement, sans se mêler à la vie tapageuse des femmes du quartier. Elle passait de longues journées dans sa chambre ou dans le bureau de l'hôtel qu'elle habitait. Sans fards, triste et presque laide, elle écoutait tomber les heures. A la nuit, elle allait mettre sur son visage cet éclat qu'aiment les hommes, les robes de fausse soie que font luire les bacs de gaz. Elle allait à son poste, dans la petite rue des Frêcheurs.

Parfois même elle avait la lassitude de ce mécanisme là et elle se faisait embaucher un mois, deux mois dans des maisons closes de province, pour pouvoir ne plus penser du tout. Elle avait une seule amie, Marie-Louise Marguerite, et quand elle parlait ainsi elle lui écrivait de longues lettres douces. Elle avait toujours habité seule, dormi seule. Elle devait avoir, comme les paysannes, la religion de son sommeil. Smdja ? Oui, Smdja. Il venait la voir l'après-midi, montait dans sa chambre la tête dans les épaules, sans parler à personne, repartait aussi mystérieux. Lui aussi était secret. Il ne faisait pas avec les souteneurs du quartier, il paraissait poursuivre un but, une tâche. Sa femme, ses femmes, il les menait durement, sans la tendresse spontanée qu'ils ont parfois pour elles. Il ne soufflait jamais mot de ses affaires. Mieux, cette terreur évitait les bagarres, les coups durs, les scandales. Et cela est si caractéristique que de ce couple si fidèle à sa double déchéance, si marqué par ces deux professions que les lois punissent, aucun des deux n'avait été pris, ni frappé. Marie-Louise Bataille n'était jamais allée à Saint-Lazare. Smdja n'avait jamais été inquérité.

On ne pouvait donc rien attendre des confidences ni des trahisons. Le couple tragique était passé sans rien laisser derrière lui. Il ne restait que trois « chances ». Le corps, d'abord le corps déposé, décomposé. La famille. Les rares personnes auxquelles la Bataille s'était un peu livrée : Marie-Louise Marguerite, par exemple.

Le corps. On veut résister, se forcer à douter, à lutter pour garder son impartialité, mais ce corps cric : c'est moi, moi. La cicatrice que Loulou avait, le corps l'a. La dent « de côté » qui manquait à Loulou manque au corps.

Toutes les proportions y sont, égales. Le visage rongé est encore ressemblant, par cette bosse du nez, par ces dents serrées, par le dessin des tempes. Le dépeçage a dû être fait avec un outil médiocre, un couteau mal aiguisé, presque un canif. Mais quelle sûreté dans le hachage des chairs, quelle lucidité dans cette boucherie ! Le boucher a négligé de détruire une seule chose : la cicatrice. Les criminologistes appellent cela, quand ils étudient un crime scientifique, où l'assassin croyait avoir tout prévu, la fissure.

La famille. La mère, folle de douleur et de honte, n'a rien voulu voir. Le frère, les beaux-frères, disent : « C'est elle. Une des sœurs qui est cardiaque, n'a voulu voir que la photographie. Elle dit encore : « c'est elle. » Une autre des sœurs, une fleuriste, est solide elle. On lui a montré le corps reconstitué, les membres dépeçés ajoutés l'un à l'autre. Elle a dit : « C'est elle. »

Les amies, enfin. Avant d'habiter dans le meuble de la rue Saint-Sauveur où elle disparut, Marie-Louise Bataille avait vécu longtemps rue Saint-Denis. C'est un



...du commissaire Nicolle qui va l'interroger, assisté du brigadier Moreux (à gauche).

hôtel à porte étroite, plein d'une ombre mauve et d'une odeur de choses désespérées. Marie-Louise Marguerite y habite encore et la patronne y a beaucoup connu Loulou. Je les revois, assises toutes les deux au fond de ce petit bar où nous les avions emmenés, buvant des liqueurs de femme, un peu effrayés et parlant lentement.

« On m'a montré le corps, dit la patronne, s'amusant à l'idée comme un éblouissement j'ai distingué le visage et j'ai eu les pauvres restes se recomposer, le visage se reformer. Je l'ai reconnue. D'ailleurs, j'ai bien examiné le dessin des jambes et des hanches. Je ne me trompe pas, c'est bien Marie-Louise Bataille. »

« Fada, lavée et fraîche comme une fille des champs, sans fards, sans fanfreluches, Malou Marguerite acquiesce : »

« Oui, je crois bien, moi aussi, que c'est elle. Et puis, où serait-elle ? Elle m'aurait certainement écrit en partant. J'étais sa seule amie. Elle avait confiance en moi parce que nous sommes du même pays. Buenos-Ayres ? Non. Elle n'était pas assez jolie. Aucun trafiquant n'aurait engagé sept ou huit mille francs sur sa chance, pour l'emmenier là-bas. »

Nous parlons de Smdja. Elles l'ont peu vu, et peu aimé, renfermé et antipathique. Il fallut pourtant, rue Saint-Denis, y avoir un drame. Le Tunisien crut un moment que Malou Marguerite s'affairait à détacher de lui Marie-Louise Bataille.

« Je leur ferai leur affaire à toutes les deux », dit-il un jour, exaspéré, à la patronne de l'hôtel.

Malou Marguerite est encore vivante.

Rien. Nous n'avons plus rien. La patronne et la Marguerite se levèrent, au fond du petit café. Au moment où nous allions les quitter, George Kessel, qui était là, posa une dernière question, une question machinale :

« Alors, vraiment, il n'y a eu que Smdja dans sa vie ? Elle n'a pas eu d'autre « homme » ? »

Malou s'arrêta, sembla réfléchir. Kessel insista.

« Pas un autre béguin ? »

Le mot « béguin », parut déclencher un obscur travail en elle, un souvenir, une image. Elle murmura, en pesant chaque mot :

« Un béguin ? Si, elle m'avait souvent parlé d'un homme qu'elle aimait, un moment. Et peu de temps avant sa disparition. »

La patronne renchérit.

« Je me rappelle aussi. C'était la première fois que je l'entendais parler d'un homme avec cette instance, avec cette tendresse. C'est aussi à cette époque qu'elle a essayé une dernière fois de quitter Smdja. »

Nous étions penchés vers elle. « Son nom, rappelez-vous son nom ? »

Elles cherchèrent longuement, et à la fin Malou Marguerite dit avec effort :

« Attendez. C'est bien ça. Dédé, qu'il s'appelait, Dédé de la Java. »

■ ■ ■

d'où monte une bouffée terrible de musique aigre, de corps chauds et de tabac.

Nous apparaissons sur les marches. On ne nous reconnaît pas pour des suspects et les malheureux ont pour cela une perspicacité foudroyante. L'orchestre reprend la Java, l'éternelle, le luxe, le sentimentalisme, le stupéfiant des pierreaux et des marlous, la vraie de vraie.

Une violoncelle, une mandoline, un accordéon.

Dans un coin, notre photographe parle anglais, prend des clichés, en hâte, et les souteneurs, les filles en cheveux roux l'entourent en grassoyant, s'amusant à l'idée que Panama, le vrai Panama selon eux, va circuler aux Amériques sous leur signe.

Et Dédé ? Dédé n'est pas là.

« Bien sûr, il vient. Dédé ? Quel Dédé ? Il y en a trois ou quatre, des Dédés... »

Et mon copain d'une minute achève son coup de fine, se lève, pivote et va soulever de sa chaise, pour danser, une petite brunette maigre.

Nous ne saurons plus rien. Nous remuons ; notre ombre doit s'allonger de nouveau dans la salle quand nous passons sur le verre dépoli qui lui sert de toit. Des agents discutent entre eux, devant la porte :

« Où est Dédé, Dédé de la Java ? »

■ ■ ■

Nous ne sommes pas des policiers. Le rôle de Détective s'arrête là où commence celui de ceux qui ont des mandats d'arrêter en blanc et des cabriolets dans leurs poches. Le drame, désormais, se joue à trois personnages, et si nous n'avons mission ni de les exorciser, ni de les faire agir, nous avons celui de les présenter sur la scène.

Loulou Bataille, la solitaire, la fermée, la méfiante, a eu deux amants, deux amants de cœur. Combien de temps a-t-elle aimé sincèrement Smdja ? Combien de temps a-t-elle supporté son tyranisme ? Comment a-t-elle aimé Dédé ?

Dédé et Smdja se sont-ils connus ?

Voulez-vous mon opinion ? On ne connaît jamais les ressorts de l'affaire. Mais qu'importe ? La tragédie redévoit normale, humaine. Charlot a-t-il tué Loulou par jalousie, parce que Dédé était là ?

Dédé a-t-il tué Loulou parce que Charlot était là ?

Y a-t-il une confrontation, une rencontre ou des couteaux sont sortis tout seuls des poches ? Combien de sang a été versé ? Smdja n'est-il pas peut-être le seul survivant d'une explication sincère et effroyable ?

Où est Dédé de la Java ?

M. le commissaire Nicolle, nous laissons à votre intuition de policier confirmé, à votre logique, à vos moyens, de dire à l'opinion comment ces ficelles et ces pantins ont joué. Nous ne songerons à vous faire grief si vous déclarez, loyalement : « Tout est fermé. Je ne peux m'accrocher à rien. On ne saura jamais. »

Loulou est au frigorifique de la morgue. Dédé rôde de murette en murette, s'ennuie, a-t-il vécu.

Dans sa cellule, Charles Smdja, rassuré, fort, dessine du bout du pied, en sifflant, sur les dalles, des lettres invisibles qui formeraient un nom, un mot, le même mot Loulou, Loulou, Loulou.

Paul BRINGUIER.

USQU'A quelles limites du dramatique le mystère du cercueil de toile conduira-t-il les policiers ? On ne sait plus, s'il y a encore un mystère du cercueil de toile.

Un moment précis où l'enquête peinait, où on allait peut-être refermer le dossier, les enquêteurs ont en la brusque éblouissement d'avoir à la fois identifié la victime et retrouvé l'assassin. Un réflexe les a jetés sur l'homme.

Et puis c'est fini.

L'homme traqué a refermé son visage. Quelle force humaine le forcera à desserrer les dents ? Sur ce plan nouveau, le drame se développe, ardent et classique. Mais, avant toute chose, il nous est agréable de penser que « Détective » en a donné, quinze jours avant qu'il commence, le scénario et l'inspiration.

Dans son article « Donneurs et donneuses » Marins Larique a dit d'abord, ici, d'où pouvait venir la vérité pour les policiers, et qu'elle ne pouvait venir que de là. Une semaine après lui, en parlant de la destinée, pauvre et tragique, des filles disparues, je disais : « A ce moment là on croyait que la victime était une prostituée d'Orléans, Jeanne Coudert. »

« Et si ce n'est pas vous, c'est encore vous, une autre parmi vos compagnes, les proies classiques, les errantes éternelles qui, un jour, ne reviennent plus. »

Celle que l'on croit aujourd'hui être la femme coupée en morceaux est une fille.

Celui que l'on croit être l'assassin a été « donné ».

Le commissaire Nicolle me disait il y a quelques jours : « Dans une affaire comme celle-ci nous ne devons compter qu'avec la patience. C'est un travail de fiches et de dossiers qui nous donnera peut-être le bout du fil. »

Et en effet, le brigadier Moreux, l'inspecteur Poplin, ceux de la brigade criminelle que le commissaire Nicolle avait chargé de l'affaire s'avancèrent lentement dans ce maquis. Il fallut éliminer une à une les disparues que l'on signalait de partout. Une cinquantaine avaient un signalement qui correspondait avec les rapports des médecins légistes. Mais combien de maris, de prés-désespérés avaient affirmé, dans l'espoir de retrouver, grâce à l'enquête, leur femme ou leur fille disparue qu'elle avait à la cuisse cette cicatrice, le seul signe caractéristique relevé sur le cadavre dépeçé. On dut déjouer ces pauvres subterfuges, déchirer l'un après l'autre les dossiers. Il n'en resta plus que trois, trois prostituées. Il n'en resta plus que deux. Jeanne Coudert et Marie-Louise Bataille.

On retrouva Jeanne Coudert. Les policiers n'eurent plus qu'un dossier entre les mains. Un dossier mince de fille qui n'a pas eu trop d'histoires.

Le livret de famille. Les parents sont des ouvriers de Montreuil-sur-Mer. Quatre frères arrivent. La dernière, Marie-Louise, il y a vingt-trois ans. Celle-là seule, s'est égarée. Des trois autres, l'une est mariée à Paris l'autre à Montreuil. La troisième, malade, est restée près des vieux. Marie-Louise, elle, a commencé jeune sa vie libre. Voici des fiches de police qui la signalent à Paris, à Tunis, à Marseille, à Paris encore. La dernière fiche de garnis qui parlait d'elle lui donnait comme domicile un petit hôtel de la rue Saint-Sauveur.

On y a, Marie-Louise Bataille en était partie brusquement le 24 avril en laissant ses bagages. Elle était sortie, à la nuit, comme d'habitude, pour travailler.

Souriant à droite, souriant à gauche, elle était allée jusqu'au bout de la rue, elle avait disparu.

On interrogea la famille. La famille ne savait rien que sa honte et son désespoir. On interrogea les « copines ». Une d'elles, Marie-Marguerite, finit par dire : « Je crois qu'elle était partie autrefois à Tunis avec un homme qu'elle avait retrouvé ici et qui la protégeait. »

On chercha. On attendit. Les inspecteurs des mœurs offrirent des aperçus aux filles du quartier qu'ils surveillaient. La sûreté de Tunis avait réussi à retrouver la trace du séjour de la Bataille et de son souteneur. Elle envoya le nom : Charles Smdja. Et un jour, il y a deux semaines, une femme vint murmurer à un policier qu'elle connaissait, dans un petit bar, place de la République :

« On est méchant avec moi, ces temps-ci. Je viens de passer deux fois quatre jours à Saint-Lazare en deux semaines. Me laissez-vous tranquille, un peu, si je vous donnais une bonne indication ? »

— On est méchant avec moi, ces temps-ci. Je viens de passer deux fois quatre jours à Saint-Lazare en deux semaines. Me laissez-vous tranquille, un peu, si je vous donnais une bonne indication ?

— Parlez.

— J'ai su que vous cherchiez un homme à propos de Marie-Louise Bataille. Je le connaissais et je me rappelle l'avoir vu avec quelqu'un que j'ai revu hier. Il est maintenant avec une femme de par ici.

— Son nom ?

— Charlot l'Algérien.

— Charlot l'Algérien, Charles Smdja, de Tunis. Ce devait être lui.

La fille qui avait parlé n'eut pas besoin de travailler davantage, ce soir-là, et elle n'ira pas à Saint-Lazare de si tôt.

Elle avait dit que la « femme », de Charlot l'Algérien était toutes les après-midi à la terrasse d'un café du boulevard Saint-Denis. On y alla, on la suivit. Elle habitait dans un meuble assez coquet de la rue du Château-d'Eau. A quatre heures, cette nuit-là, elle entra avec un homme. Collés contre le mur, les inspecteurs virent passer devant eux, dans la clarté d'un réverbère, un garçon trapu, roulant des épaules, aux yeux fendas, un teint chand, à la bouche épaisse. Ils avaient une photographie dans le creux de la main. C'était bien Smdja.

Pendant six jours, deux policiers surveillèrent le couple. Mais ils finirent par être remarqués dans le quartier. Smdja ne prenait pas peur encore, mais les femmes tremblaient croyant qu'on en voulait à leur triste besogne. Une nuit, l'autre mardi, le brigadier Moreux reçut un coup de téléphone de ses hommes.

« Chef, nous ne pouvons plus tenir. Les filles se méfient de nous. Nous n'avons pas notre liberté d'action. Le gars peut nous filer entre les mains et disparaître d'un moment à l'autre. Nous ne répondons plus de rien. »

Moreux eut une hésitation. Rien que des présomptions. Et on ne savait même pas si la Bataille était vraiment la victime...

— Alors, chef ?

Moreux se fongait les ongles. Si on allait laisser échapper Smdja ?... Et d'ailleurs, le délit de vagabondage spécial était assez caractérisé. Le policier se pencha vers le téléphone et dit le mot :

« Sautez-le. »

Le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, la femme du Tunisien était à son poste assise à un guéridon de café dont l'enseigne semble un mot de passe.

« Tout va bien. »

Smdja arriva. On arriva, sûr de lui, nonchalant, le feutre sur l'oreille, un cigare à la bouche, les mains



L'enseigne raccrocheuse de la rue du Faubourg-du-Temple...



... et l'entrée du bal où Loulou Bataille connut Dédé de la Java.

(Photos Détective).

LES ENIGMES

Grand concours hebdomadaire

I. - "G.-7"

AVANT de parler des enquêtes auxquelles, j'ai eu la chance d'assister, en compagnie de celui que j'appelle — on verra plus loin pourquoi — l'inspecteur G.-7, il faut que je raconte la façon dont j'ai fait la connaissance de ce policier, et cet événement a constitué pour moi, durant de longues heures, une véritable énigme. 9 décembre 192...

J'étais par hasard à Montmartre, vers deux heures du matin, et, dans un cabaret, j'avais lié conversation avec mon voisin de table, un étranger dont il me fut impossible de déterminer la nationalité, car tantôt je croyais reconnaître l'accent anglais et tantôt l'accent slave, qui pourtant se ressemblent aussi peu que possible.

Nous sortîmes ensemble, avec, au-dessus de nous, un beau ciel d'hiver, glacé et limpide. Et nous eûmes le même désir de parcourir à pied quelques centaines de mètres. Nous descendîmes la rue Notre-Dame-de-Lorette. Mais le froid était plus vif qu'il m'avait semblé tout d'abord. Je ne tardai pas à guetter les taxis qui passaient et dont aucun n'était libre.

Place Saint-Georges, une voiture rouge, de la série G.-7, s'arrêta à quelques mètres de nous et une jeune femme en sortit vivement, tout emmitouflée de fourrures. Elle tendit un billet au chauffeur et s'en alla sans attendre la monnaie.

— Prenez-le ! dis-je, en désignant le taxi à mon compagnon.

— Du tout ! Prenez-le, vous !
— J'habite à deux pas d'ici...
— Qu'importe !... Je vous en prie...

Je cédaï. Je lui tendis la main, bien que nous ne nous connussions que de fraîche date. Il me présenta sa main gauche, car, de toute la soirée sa main droite était restée enfouie dans la poche de son veston. Et, l'instant d'après, j'étais sur le point de le rappeler !

Car je tombais brusquement en plein drame, en plein mystère. Dans la voiture où je m'étais engouffré, je heurtai quelque chose. J'avais la main et je m'aperçus que c'était un corps humain.

Le chauffeur avait déjà refermé la portière : l'auto était en marche.

Je n'eus pas la présence d'esprit de l'arrêter aussitôt. Quand cette idée me vint, il était trop tard. Nous suivions le faubourg Montmartre. Mon compagnon de la nuit devait avoir disparu, ainsi que la jeune femme.

Je ne pourrais décrire toutes mes impressions. La fièvre de l'aventure me mettait des roueurs aux pommettes, mais en même temps ma gorge était serrée d'une façon pénible.

L'homme, près de moi, avait glissé de la banquette. Il était inerte. Les lampes des cafés éclairaient maintenant et j'apercevais un visage jeune, des cheveux roux, un complet gris.

Il y avait du sang sur une main et, quand je touchai l'épaule de l'inconnu, ma propre main fut couverte de liquide rouge et chaud. Ma lèvre tremblait. J'hésitais. Enfin, brusquement, je pris mon parti :

— Chez moi !
— Peut-être, si je n'avais vu une femme jeune et probablement belle sortir de ce même taxi, eussé-je donné une autre adresse, celle d'un commissariat ou d'un hôpital.

Mais je sentais qu'il ne s'agissait pas d'une affaire banale. Je voulais qu'elle ne fût pas banale.

L'homme n'était pas mort. Je me demandais même s'il était évanoui, tant il respirait avec force et tant son pouls était sensible.

— Mon vieux ! tu fais peut-être une jolie gaffe ! Dieu sait quels ennuis tu es en train de te mettre sur le dos !...

Je pensais cela, mais je ne me résignais pas à abandonner mon affaire à la police et à n'être plus qu'un simple témoin.

— Bien entendu, c'est cette femme qui a tenté de l'assassiner !...
On arrivait dans ma rue. Il y avait un café ouvert à cent mètres de l'immeuble.

— Voulez-vous aller me faire la monnaie de cent francs ? dis-je au chauffeur, avec la peur atroce qu'il eût cette monnaie sur lui. Il s'en alla. Je transportai le corps dans le couloir. Un quart d'heure plus tard, l'inconnu était étendu sur mon propre lit et je contemplais une petite blessure faite, selon toutes probabilités, à l'aide d'une sorte de stylet.

Je sortis. Je courus chez un ami qui habite non loin de chez moi et qui est étudiant de dernière année. Je le tirai du lit.

Un peu plus tard, j'ouvrais ma porte. Je disais :

— Sur le lit... A gauche...
Et j'écarquillais aussitôt les yeux.

Car mon blessé, mon prisonnier presque, — étant donné que j'avais fermé ma porte à clé en partant, — avait disparu. Je fouillai l'appartement. Celui-ci était dans un désordre indescriptible. Tous les tiroirs béaient. Mes papiers, sur mon bureau, étaient bouleversés. Une bouteille d'encre était même renversée sur un paquet de lettres.

Mon ami avait aux lèvres un sourire crispant.

— Tu avais beaucoup d'argent ici ? questionna-t-il.
— Que veux-tu dire ?
— J'étais furieux. J'étais vexé. Je me sentais intensément ridicule et j'y ajoutai le ridicule de défendre mon inconnu.

— Ce n'est pas un voleur. Il n'a rien emporté.
— En es-tu sûr ?
— Parfaitement sûr ! Tu ne vas quand même pas prétendre que je ne sache pas ce que j'ai fait chez moi ? Eh bien ! tout y est !...

— Un visage joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige jusqu'à la cravate de teinte unie et nouée sans coquetterie.

On sentait un garçon sûr de lui, en même temps qu'un homme assez préoccupé de choses sérieuses pour ne pas s'inquiéter de sa toilette.

— Je me présente. Inspecteur B...
(Ceci un nom connu, trop connu, que je ne puis écrire.)

Une porte finit par s'ouvrir. J'entraï dans un petit bureau qui recevait d'une fenêtre une lumière violente.

Dans cette lumière, un homme était debout, les deux mains dans les poches. Et je me souviendrai toujours de cette silhouette grande et large, bien découpée, mais sans excès, à laquelle un complet de confection enlevait seulement un peu de son prestige.

Un visage ouvert, piqué de taches de son. Des yeux clairs. Une bouche charnue.

— Un sourire joyeux, sans ironie.
— Je vous ai fait venir afin de vous présenter toutes mes excuses...
Car c'était le blessé du taxi, l'homme qui s'était enfié de chez moi !

J'en restais stupide. Je le regardais des pieds à la tête. Je ne sais pourquoi je notais tous les détails, depuis les souliers noirs à tige

"L'ogre" de Chaponost



La maison Chatard où vivaient Augustin et sa famille.

Lyon. (De notre envoyé spécial.)
N accède à Chaponost par une rampe magnifique, au haut de laquelle, se confondant avec l'horizon, les monts du Lyonnais étaient leurs croupes, pleines et vertes.

Chaponost ressemble à l'un de ces villages américains, vulgarisés par le cinématographe : habitations longues et blanches, perdues au milieu des jardins et des champs. Pas un bruit. La vie agricole absorbe ici toutes les énergies. Dans les rues désertes, brûlantes de soleil, notre voiture circule elle aussi silencieuse. Un instant la petite caserne de gendarmerie, que signale une large enseigne, retient notre attention. Elle semble plongée dans un délicieux fornicité, et à travers la grille, des lignes lourdement chargées s'étirent pareuses dans la lumière du ciel. Nous heurtons à la grande porte, mais c'est pour apprendre que les représentants de l'autorité sont partis



Le beau-frère d'Augustin, M. Pras, dont la langue est bien pendue.

Ils sont aux champs.
Rien n'est plus dangereux pour un maréchal des logis, qu'une femme de tout repos. Celle de Saint-Gemis-Laval était, pour son titulaire, un véritable Eden. Pas la moindre histoire, et l'on ignorait la présence, dans ce canton, des hommes chargés de faire respecter les lois...
...Jusqu'au jour où, un officier, au cours d'une inspection, estima que ce calme était suspect et que, s'il n'y avait pas de procès-verbaux, c'est que les gendarmes n'accomplissaient pas leur devoir. Gros émoi dans la gendarmerie ! La section de Chaponost reçut les mêmes observations, tant et si bien que les représentants de l'autorité décidèrent de démontrer à la première occasion qu'ils n'avaient pas démerité.

Du danger d'avoir beaucoup d'enfants
Jean-Claude Augustin, cinquante-deux ans, s'était installé, il y a vingt-cinq ans environ, avec sa femme née Claudine Pras, dans une ferme qu'il exploita, au lieu dit « le Milon ». Puis il acquit un viager, de M. Chatard ; la ferme voisine comprenant 11 hectares. Il la possédait encore.
Non qu'il soit travailleur :
— Il travaillait, quand il en avait besoin, nous dira l'ancien propriétaire.

Mais, comme le sol était fertile, qu'il produisait des récoltes suffisantes pour la famille, Augustin accomplissait sa tâche et pouvait même à l'occasion louer ses services.

Il buvait beaucoup et frappait souvent sa femme dont il eut treize enfants. Sept sont morts dans des conditions connues : l'un s'est brûlé vif, l'autre s'est noyé, les quatre derniers ont succombé à la suite de maladies diverses. Tous ces décès sont inscrits sur les registres de l'état-civil de la commune. Ils ne présentent donc aucun caractère dont la justice puisse prendre ombraige.

Un jour, Augustin s'aperçut qu'il ne lui restait que des filles. Il s'émut et dit à son épouse :
— Je veux un garçon.
Et comme chez l'alcoolique, c'était devenu une idée fixe, il fit tout ce qu'il fallait sans succès. La femme subit onze nouvelles couches. La onzième dota le mari du garçon qu'il attendait, mais la mère en mourut. Elle avait trente-huit ans.

Qu'étaient devenus les fœtus des dix autres accouchements ?

Le gendarme
Le décès de Mme Augustin s'était produit au mois de juin dernier ; le père resta donc seul avec ses filles, le nouveau-né ayant été mis en nourrice.

Quelle vie étrange fut celle de l'alcoolique au milieu de ses enfants ! Il rentrait ivre tous les soirs et ne tarda pas à ressentir l'absence de sa compagne habituelle, sur la couche conjugale. Alors, il s'oublia.
L'aînée des fillettes, Antoinette, âgée de quinze ans, dirigeait le ménage. Il conçut le désir monstrueux de la hausser à la dignité peu enviable de maîtresse de maison. Comme il se rendait compte du danger que présentait son projet, il résolut de procéder par étapes.

Le journal de malheur. Quelques jours auparavant, son beau-frère, M. Pras, avait dit aux fillettes :
— J'en sais long sur votre père et il lui arrivera des blagues.

Antoinette et sa sœur Marcelle, onze ans, coururent prévenir leur oncle. Ce dernier raconta l'histoire partout : dans le village, dans les fermes.
Le brigadier de gendarmerie Grandier, faisant fonction de chef de brigade, fut prévenu. Il se rendit sur les lieux.
Le gendarme n'est sans pitié que lorsqu'il a reçu des ordres formels. Celui-ci avait d'excellents états de service, mais on lui avait rapporté qu'il s'agissait d'un viol, et il ne voulait pas abandonner cette crovance. Ajoutez qu'il opérait dans un milieu fruste, où le français n'est pas toujours bien compris, et l'on aura une idée de la façon dont se déroula l'interrogatoire.
Augustin, mis en état d'arrestation, fut conduit à la prison Saint-Paul.

Le bon oncle
Ce qui devait se produire arriva. Les fillettes Antoinette, et Marcelle dont la déposition fut accablante pour son père, racontèrent aux voisins que « ce n'était pas tout ».
— Mon oncle pourrait en dire beaucoup. Si on lui demandait, il parlerait, répétait Marcelle.

Nouveau rapport à la gendarmerie, nouvelle enquête. Cette fois, on possédait une affaire sensationnelle. Mieux : on avait le coupable sous la main.

M. Pras fut entendu.
— Vous venez me parler de mon beau-frère ? dit-il aux gendarmes. C'est un coquin ! Il a étranglé les enfants que ma sœur lui donnait. Il les a enterrés dans le jardin attendant à sa ferme.
Comme le témoin, malgre la chaleur, — ou peut-être pour cette raison, — paraissait exubérant, on lui fit répéter ses déclarations qu'il signa d'une main ferme.

L'émotion était au comble dans le village. En revenant, les représentants de l'autorité étaient accostés par les commères.
— Des enfants ? Vous demandez si la femme Augustin avait eu beaucoup d'enfants ? Mais elle en a eu des quantités ! On ne sait pas ce qu'ils sont devenus ! C'est son mari qui sans doute les a tués. Je me rappelle qu'elle était enceinte il y a quelques

mois. Un peu avant, elle l'était encore. A les entendre, la ferme dite « chez Chatard » eut dû être transformée en pouponnière. On fit le compte : Mme Augustin avait accouché vingt-quatre fois !

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas

A la suite de cette rapide et minutieuse information, le parquet de Lyon se transporta sur les lieux, ainsi que la brigade mobile, sous les ordres de l'actif et habile commissaire divisionnaire, M. Barbiéri. Frémissements d'impatience, les gendarmes attendaient des félicitations. Mais, au moment où M. Pérot, juge d'instruction, allait les leur adresser, un inspecteur vint lui parler à l'oreille.

— Voulez-vous venir ? demanda le magistrat au brigadier.

Ce dernier fut conduit devant M. Pras. — Vous ne savez pas ce que dit monsieur ? Il affirme ne pas avoir fait les déclarations transmises sur votre procès-verbal.

Stupeur du gendarme :
— Mais, je vous assure...
Et le témoin, benoîtément :
— Non, non, brigadier, vous vous êtes trompé. J'avais bu un coup, il faisait trop chaud et je n'ai pas voulu vous contrarier.

Vous mettiez tant d'acharnement à vouloir que je dise comme ça que j'ai pensé que cela pouvait vous faire plaisir et servir votre avancement. Mais, dame ! l'affaire va trop loin. Si tout ce que vous m'avez demandé avait existé, je l'aurais dit depuis longtemps !

— Allons, intervint le juge d'instruction, en haussant les épaules, il faudra reprendre cette affaire !

C'est ce que fit M. Barbiéri. Les recherches furent longues et pénibles. Augustin, qui protestait violemment de son innocence, affirmait avoir perdu son livret de famille. On dut le reconstruire entièrement et l'on aboutit aux indications que nous avons données plus haut. Le juge d'instruction apprit aussi, grâce à un examen médical, que la petite Antoinette était intacte. Une nouvelle déposition du témoin confirma cette opinion. Si Augustin a manqué de respect envers son enfant, il n'a pas commis au moins le crime qui lui était reproché. Mais cela ne prouvait pas que le prévenu n'avait point procédé ainsi que l'avait signalé son beau-frère. Il restait à savoir ce que sont devenus les corps des derniers enfants nouveaux-nés.
Voilà pourquoi nous sommes allés à Chaponost.

Une maisonnette toute blanche
La maison qui abritait la famille Augustin et M. Chatard se dresse isolée au milieu des champs. Toute blanche et comme baignée de lumière.
Personne.
Sur la route, cependant, un bruit inégal se fait entendre et bientôt apparaît dans la cour un étrange bonhomme courbé sur deux béquilles, la figure malicieuse, barrée par une forte moustache. C'est M. Chatard.

Encore des journalistes ! dit en riant ce dernier. Bonjour, m'sieu. Je parle que vous venez pour l'affaire ? Je vas vous raconter.

Et M. Chatard raconte comment il emprunta huit mille francs — il y a longtemps — à son locataire, et comment, désireux de rembourser, il consentit à se mettre en viager chez Augustin.

— Vous voulez savoir si c'était un brave homme ? Ça, je n'sais point, mais, Dieu, qu'il était feignant ! On buvait chez lui plus souvent de l'eau que du vin. Il allait boire le pinard ailleurs.

Aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés, c'est l'opinion générale. Augustin, nous dit-on, est peut-être un honnête garçon, mais il était sûrement paresseux et buveur. Il n'en fait pas davantage pour aller en prison.

Le beau-frère
M. Pras a quitté son ancien domicile, il s'est installé à Brindat, où nous le retrouvons. Il ne fait aucune difficulté pour parler de son différend avec les gendarmes :

— Si l'on m'avait relu ma déposition, j'en aurais compris la gravité et je n'aurais pas signé. Si j'ai dit ça, c'est pour faire plaisir aux gendarmes.



M. Chatard, le viager d'Augustin.

— Si cette seconde version est exacte, il n'en reste pas moins, M. Pras, que votre sœur a fait plusieurs grossesses.
— Elle a accouché avant terme.
— Et les fœtus ?
— C'est Augustin qui les a enfouis dans son jardin.
— Quelqu'un peut-il confirmer cette déclaration ?
— Oui, le docteur qui a été appelé.
— Mais le docteur est lié par le secret professionnel.

La vérité que détient l'homme qui nous répond, nous échappe. Comment découvrir, au milieu de ces contradictions, le fil d'Ariane qui pourrait nous conduire utilement ! Fouiller l'enclos qui est très grand, il n'y faut guère songer.

Allons voir les deux fillettes.
Toute la famille
Tel père, telle fille. Celle-là ne s'adonne pas encore à la boisson, mais quelle veulerie de langage ! La jeune Antoinette dit les choses comme elles sont. Tendons un voile.
— Savez-vous si votre mère a eu d'autres enfants qui auraient disparu ?
— Oui, mais quand à leur nature (sic), je ne peux rien vous dire. Adressez-vous à mon oncle.

Antoinette et Marcelle sont actuellement employées chez une dame Jacquet, qui a assumé la lourde charge de leur éducation. Les autres enfants sont chez des parents. Pendant ce temps, du fond de sa cellule,

— Grenoble... j'y suis allé... Mais je ne connais que la gare et la prison. On m'a fait traverser la ville en voiture cellulaire...
— A Marseille on l'a surnommé l'Acridin.

Il passe son temps à écrire ! dit-on. Heureusement qu'il fait toujours les mêmes lettres !
A qui écrit-il ? A ses femmes. Il en a eu jusqu'à vingt-six, toutes dans des pays différents. En Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Espagne, en Italie, en Egypte, à Buenos-Aires, et plusieurs à Marseille. Il lui en reste une bonne douzaine.

Avec celles des pays exotiques, César est d'une diplomatie savante. Dans la case où, échouées sur des divans défrachis, elles jouent, en pensant à lui, la comédie de l'amour, il leur fait savourer un bien beau rêve.

Il leur fait rêver du retour à Marseille, dans un bar, acheté avec leurs économies, remis à neuf et où, la bagne au doigt, elles connaîtront enfin le bonheur de commander en maîtresses et d'avoir la considération des femmes...
Il n'avente pas un rêve pour chacune. Il s'est contenté d'en inventer un... Depuis, il recopie...
« Encore quelques années de souffrance, ma gosse, et nous aurons une belle turne, quelque chose de chouette. Je place ton argent. Quand il y en aura assez, tu reviendras... »

Il y a une belle lurette que l'argent est volatilisée. N'importe. La gosse reviendra-t-elle jamais ? Et d'ailleurs César possède un poignard qui vaut trois sacs », et qui fait bien les « boutonnières »...
Pour en finir avec l'odyssée de César, sachez qu'il a été le pacha de six femmes à Marseille, qu'il n'a pu les garder, car le courage a des limites, mais qu'après en avoir revendu quelques-unes, il s'en tient à trois aujourd'hui. Sa régulière, avec qui il vit habituellement, fréquente les bars chics de la Bourse, les banquiers, voire les ministres en voyage. Ses deux autres « nestonnes » vont de la Canebière aux portes cochères de la rue Château-redon. Ce sont « dondhards » négligés qu'il se contente d'aller voir la « comptée », et qu'il embrasse ou qu'il bat suivant l'importance de la recette. Quelques traits complèteront le portrait physique et moral de ce seigneur de « milieu » marseillais. César est en règle avec la police, car il pourrait, le cas échéant, réussir à justifier de vagues moyens d'existence. Il est toujours vêtu avec recherche, sinon avec goût ; ses vêtements sont peut-être un peu voyants et exagérément entrés à la taille, mais ils portent la marque d'un des meilleurs tailleurs de la rue de la Contellerie, et quant à ses chaussures, elles brillent autant par leur éclat que par leur originalité...

Deux des filles d'Augustin, à gauche : Antoinette ; à droite : Marcelle.

Augustin essaye d'avoir des nouvelles qui lui arrivent trop rarement. Il ne connaît aucune des inculpations qui pèsent sur lui, et seuls subsistent dans sa mémoire les témoignages de ses deux filles.

Et il réclame sa comparaison devant un juge d'instruction pour se justifier et établir son innocence.

— Il doit bénéficier au moins du doute, nous affirmait un policier.
Oui, mais les juges d'instruction sont en vacances.

J.-G. Rougerie.

LES BAS-FONDS



DE MARSEILLE

IV. — LES MYSTÈRES DU PORT

J e rencontrais habituellement César à la Joliette et parfois même, il me demandait de le guetter, à la fin de l'après-midi, de la grande jetée du large.

De là, sur son canot à moteur, il me faisait faire le tour de la rade, m'initiant chaque fois, un peu plus, aux mystères du port.

Mais il faut que je vous présente César. C'est un mauvais garçon. L'homme est de petite taille, mais trapu, solide et déterré. Il ne serait pas laid, car il a des yeux mobiles et expressifs dans un visage assez gentiment tourné, si sa joue droite ne portait l'empreinte d'une balafre profonde. Ce souvenir d'un duel à la loyale lui a valu une certaine notoriété dans le monde des nerfs, comme ses différents avatars avec la justice des hommes lui ont mérité une bonne réputation auprès des femmes. C'est un mec-qui-n'a-pas-les-foies, selon la loi du milieu...
César est un aventurier comme il s'en trouve beaucoup sous toutes les latitudes et dans tous les pays du monde : il a été nervi, cambrioleur, fœux nouageur (et c'est ainsi qu'il connut le baron Merkin, à qui il ne reproche d'ailleurs que d'être un peu hautain et de se croire quelque chose). Maintenant, il vend des femmes.

Sa situation a grandi en proportion de son audace. Il n'est pas, rare de le rencontrer sur un grand paquebot dans une cabine de première classe, ou même à Marseille, dans un des meilleurs hôtels de la ville, bien qu'il ait, rue Saint-Perréol, un appartement confortable. Ainsi escaie-t-il d'oublier les voyages qu'il a faits, jadis, aux frais de la Tentative.

De son passé, César n'a pas conservé de rancune, mais seulement une conception un peu spéciale de la géographie. Et c'est ainsi qu'il lui arrive, lorsqu'on prononce devant lui le nom de certaines villes, de murmurer distraitemment :
— Grenoble... j'y suis allé... Mais je ne connais que la gare et la prison. On m'a fait traverser la ville en voiture cellulaire...
— A Marseille on l'a surnommé l'Acridin.

Il passe son temps à écrire ! dit-on. Heureusement qu'il fait toujours les mêmes lettres !
A qui écrit-il ? A ses femmes. Il en a eu jusqu'à vingt-six, toutes dans des pays différents. En Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Espagne, en Italie, en Egypte, à Buenos-Aires, et plusieurs à Marseille. Il lui en reste une bonne douzaine.

Avec celles des pays exotiques, César est d'une diplomatie savante. Dans la case où, échouées sur des divans défrachis, elles jouent, en pensant à lui, la comédie de l'amour, il leur fait savourer un bien beau rêve.

Il leur fait rêver du retour à Marseille, dans un bar, acheté avec leurs économies, remis à neuf et où, la bagne au doigt, elles connaîtront enfin le bonheur de commander en maîtresses et d'avoir la considération des femmes...
Il n'avente pas un rêve pour chacune. Il s'est contenté d'en inventer un... Depuis, il recopie...
« Encore quelques années de souffrance, ma gosse, et nous aurons une belle turne, quelque chose de chouette. Je place ton argent. Quand il y en aura assez, tu reviendras... »

Il y a une belle lurette que l'argent est volatilisée. N'importe. La gosse reviendra-t-elle jamais ? Et d'ailleurs César possède un poignard qui vaut trois sacs », et qui fait bien les « boutonnières »...
Pour en finir avec l'odyssée de César, sachez qu'il a été le pacha de six femmes à Marseille, qu'il n'a pu les garder, car le courage a des limites, mais qu'après en avoir revendu quelques-unes, il s'en tient à trois aujourd'hui. Sa régulière, avec qui il vit habituellement, fréquente les bars chics de la Bourse, les banquiers, voire les ministres en voyage. Ses deux autres « nestonnes » vont de la Canebière aux portes cochères de la rue Château-redon. Ce sont « dondhards » négligés qu'il se contente d'aller voir la « comptée », et qu'il embrasse ou qu'il bat suivant l'importance de la recette. Quelques traits complèteront le portrait physique et moral de ce seigneur de « milieu » marseillais. César est en règle avec la police, car il pourrait, le cas échéant, réussir à justifier de vagues moyens d'existence. Il est toujours vêtu avec recherche, sinon avec goût ; ses vêtements sont peut-être un peu voyants et exagérément entrés à la taille, mais ils portent la marque d'un des meilleurs tailleurs de la rue de la Contellerie, et quant à ses chaussures, elles brillent autant par leur éclat que par leur originalité...

Les écumeurs.

De toutes les promenades que nous avons faites, je me souviendrais longtemps de celle où il me fit découvrir les écumeurs du port, les ravageurs et les clandestins.

Il m'avait fait embarquer, ce jour-là, sur son canot automobile. Partis de la grande jetée du large, nous parcourûmes les bassins. Tout y paraissait du monde et je m'amusais à déchiffrer, sur les grands messages de l'Europe et de l'Asie, les inscriptions qui rappellent les lieux lointains : Cabo Penas de Séville, Onoloff, l'Attique, Hakusan Maru...
Un paquebot de la Péninsulaire arrivait, tandis que sur le Mariette Pacha, un des plus beaux bateaux des Messageries, tout flambant neuf, on faisait déjà des préparatifs de départ.

César me fit bientôt remarquer une petite embarcation qui rôdait dans le bassin National, autour d'un groupe de navires où je reconnaissais le d'Ariagnan, le Charles-Roux et le Duc-d'Amale. — Regardez-le ! me dit-il. Surveille la manœuvre de leur vedette. C'est une embarcation de ravageurs. On les tolère dans le port. Ils ne devraient ramasser que le Balli-ballé, les débris de charbon, les cordages abandonnés et les vieilles ferrailles. Mais après un peu. Ceux-là, je les connais : ils ne se contentent pas de restes. Tu vas les voir se transformer en écumeurs...
Le pilote de l'embarcation corsaire paraissait hésiter sur le choix de la route. Il réussit enfin à insérer son canot entre deux bâtiments, de telle manière qu'il disparut à nos yeux, car nous lui étions suspects aussi. On vit enfin réapparaître la vedette-corsaire, mais son chargement était augmenté de quatre caisses, comme par miracle.

— Voilà le travail des écumeurs, reprit César. Et les caisses ne sont pas vides, té ! Ils vont maintenant les décharger du côté de la Madrague ou dans le Vieux-Port. Leur « journée » n'a pas duré longtemps.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.



Les pompiers qui retirèrent les corps clandestins du Sid-Ferruch.

Nous accostâmes au quai des Docks. Là, dans le décor des grues, des machines élévatoires, des charlots, un peuple composite, Algériens, Tunisiens, Italiens, Africains, Espagnols, déchargeaient des sacs et des caisses.
— Voilà le champ de bataille des écumeurs de terre ! murmura César. Un docker ressemble à un autre docker. Habille-toi d'une casquette et d'un pantalon, et tu pourras emporter tout le paquebot...
— Et les gardes ?
— Ils sont soixante. Ils seraient deux cents que ce serait la même chose. Il y a de la place pour les écumeurs sur dix kilomètres. Et les complices sont nombreux. Les accès du port sont clos par des barrières, mais elles s'élèvent au passage des voitures. Il y a toujours moyen de loger un sac

Les clandestins.

Nous reprîmes notre route par le quai de la Madrague, lorsque l'attention de César fut attirée par des personnages que je crus aussi reconnaître.

— La police ! dit-il.
Il changea de trottoir, et je l'entendis bougonner :
— Je voudrais bien savoir ce qu'ils viennent faire ici !

Nous ne tardâmes pas à l'apprendre. D'un méchant cargo, aux flancs crevés, nous vîmes surgir une troupe scordie : une dizaine de Marocains, dépénalisés, dont les gendarmes étaient si noirs, qu'ils paraissaient sortis d'un puits de mine.

— Des clandestins ! dit César.
Un navigateur, qui avait dû assister à la fouille, ameutait les badauds en racontant l'histoire.
— C'est un cargo qui arrive de Bône... On a trouvé des Marocains dans la chambre de chauffe, dans la chambre à air, dans la cheminée d'aération, dans la soute à charbon et même dans les puits à

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.



L'arrivée du Mariette-Pacha.

Les écumeurs.

De toutes les promenades que nous avons faites, je me souviendrais longtemps de celle où il me fit découvrir les écumeurs du port, les ravageurs et les clandestins.

Il m'avait fait embarquer, ce jour-là, sur son canot automobile. Partis de la grande jetée du large, nous parcourûmes les bassins. Tout y paraissait du monde et je m'amusais à déchiffrer, sur les grands messages de l'Europe et de l'Asie, les inscriptions qui rappellent les lieux lointains : Cabo Penas de Séville, Onoloff, l'Attique, Hakusan Maru...
Un paquebot de la Péninsulaire arrivait, tandis que sur le Mariette Pacha, un des plus beaux bateaux des Messageries, tout flambant neuf, on faisait déjà des préparatifs de départ.

César me fit bientôt remarquer une petite embarcation qui rôdait dans le bassin National, autour d'un groupe de navires où je reconnaissais le d'Ariagnan, le Charles-Roux et le Duc-d'Amale. — Regardez-le ! me dit-il. Surveille la manœuvre de leur vedette. C'est une embarcation de ravageurs. On les tolère dans le port. Ils ne devraient ramasser que le Balli-ballé, les débris de charbon, les cordages abandonnés et les vieilles ferrailles. Mais après un peu. Ceux-là, je les connais : ils ne se contentent pas de restes. Tu vas les voir se transformer en écumeurs...
Le pilote de l'embarcation corsaire paraissait hésiter sur le choix de la route. Il réussit enfin à insérer son canot entre deux bâtiments, de telle manière qu'il disparut à nos yeux, car nous lui étions suspects aussi. On vit enfin réapparaître la vedette-corsaire, mais son chargement était augmenté de quatre caisses, comme par miracle.

— Voilà le travail des écumeurs, reprit César. Et les caisses ne sont pas vides, té ! Ils vont maintenant les décharger du côté de la Madrague ou dans le Vieux-Port. Leur « journée » n'a pas duré longtemps.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

— Et si la police survenait ? dis-je.
— Ils auraient bientôt jeté les caisses à la mer. Et ! va-t'en chercher au fond, même avec un scaphandre.

(Récit d'un meurtrier imprévu)

TYPES CHICS ET AUTRES (suite)

Un autre jour, j'eus l'occasion de rencontrer l'un de ces «gentlemen» qui, lui ne faisait pourtant pas partie de la 10^e, mais se trouvait à la 11^e, à la Grande Surveillance, comme moi. Le voyant en cellule de pistole, je supposais qu'il s'agissait de quelque dangereux assassin et je fus surpris d'apprendre le «motif» de sa détention. Un jour que nous nous rencontrâmes dans un corridor, à une heure de repos où les gardiens sont «à la coule», il m'aborda en ces termes : — Alors, ça va ? Quand passez-vous ?

— Certainement pas avant la fin de l'année, répondez-je. La partie civile cherche à me faire rester ici le plus longtemps possible afin que le divorce soit prononcé et que cela impressionne les jurés.

— Moi, je pense passer dans deux mois. — C'est votre avocat qui vous l'a dit ? — Mon avocat ? Mais je connais aussi bien la loi que lui ! Avant de venir ici, je savais que je n'attraperais pas plus de deux ou trois ans au maximum.

— Vous saviez ? dis-je, stupéfait. — Vous ne vous imaginez pas que j'ai fait un coup comme celui-là sans savoir à quoi je m'exposais. Si j'attrape deux ans, avec la loi de la remise conditionnelle, soit la moitié, je ne ferai qu'un an. Et encore, comme j'aurai fait six mois de cellule à la Santé, car je me suis arrangé de façon à faire trainer l'expertise, ces 6 mois compteront pour huit et je ferai moins d'un an. Si j'attrape 3 ans, j'en arrangerai, en faisant une partie en cellule, pour ne faire guère plus d'un an.

— Il n'y a pas à dire, vous connaissez le système ! C'est bien calculé ! — Pensez-vous qu'aujourd'hui j'aurais risqué le coup ? J'ai été piégé dans l'affaire des Saïsis-Warrants... mais j'ai mis 800.000 francs à gauche ! Le juge d'instruction aimerait bien les retrouver... Mais je vous jure bien que personne ne mettra la main dessus !

— Mais c'est du banditisme ! m'écriai-je. — C'est du «business». Dans un an, je file à l'étranger et je ferai fructifier mes six cents mille halles ! — Que m'était-il possible de répondre à mon étrange interlocuteur ! Pouvais-je m'indigner de sa conduite ! Il aurait pu facilement me dire que je n'avais qu'à me taire, moi, un meurtrier, alors que lui n'était qu'un escroc !

J'ai échangé quelques conversations de ce genre avec des compagnons de hasard. Au cours de l'une d'elles, un autre «gentleman» m'a déclaré qu'il était en prison pour une grosse affaire d'escroquerie dans laquelle il partageait les bénéfices avec un avocat-conseil de ses amis. En cinq ans, chacun des deux associés avait touché environ quinze cents mille francs. Tout marchait à merveille et les deux compères faisaient, à l'abri des lois, fructifier leur pécune... Mais l'avocat-conseil, trop gourmand, avait un beau jour fait commettre à son associé une grave imprudence... une imprudence qui avait fait découvrir le pot-aux-roses. L'associé, seul compromis, avait été seul emprisonné et l'avocat-conseil continuait à donner des conseils à d'autres clients !

Ils sont nombreux, à la dixième division, ceux qui, pendant leur temps de repos forcé, songent à la prochaine affaire à mettre sur pied... Ah ! que de types étranges, redoutables, cyniques ou pitoyables, j'ai rencontrés à la Santé ! Les évadés du bagne qu'on a repris, dangereux récidivistes, y coudoient les chauffeurs de taxis imprudents ; les voleurs à la tire sont confondus avec les cambrioleurs sans scrupules qui combinent longuement le coup à faire et ne reculent pas, le cas échéant, devant l'assassinat ; les mendicants, qui n'ont d'autre domicile fixe que la prison, sont mêlés aux grands voleurs internationaux, habitués des palaces, et aux banquiers trop habiles...

Un jour, un danseur mondain me racontait qu'il avait été honnête toute sa vie et qu'il ne s'était laissé entraîner à voler des bijoux que lors de la fermeture du dancing où il travaillait. Infortunément, il me confiait qu'avant la fermeture du dancing, il gagnait fort bien sa vie en faisant danser des femmes qui n'étaient plus jeunes, parce que, disait-il, les jeunes payaient fort mal et les plus âgées payaient fort bien. Comme je lui faisais remarquer qu'en somme il n'était qu'un «mec», il me répondit d'un air assez surpris : — Oh ! vous exagérez !

... Et ce jeune détenu, très efféminé, que j'aperçus l'autre jour dans une cellule de la «Grande Surveillance» et qui m'était accusé de d'un petit vol... Je demandai à un gardien pourquoi il avait été placé dans une cellule de pistole, étant donné qu'il n'avait à répondre que d'une peccadille.

— C'est la deuxième ou la troisième fois qu'elle vient ici, me répondit le gardien. La dernière fois, elle a répudié le marié, un condamné, un homme marié, qui, son temps de prison terminé, n'avait plus voulu retourner chez lui et avait préféré «remplir» pour rester avec l'objet de sa nouvelle passion !

L'administration pénitentiaire a beau vouloir protéger les détenus contre les entraînements pédestriants, si l'on peut s'exprimer ainsi, elle ne peut cependant réussir à isoler tous les égarés.

... J'ai rencontré des fous qui ne se rappelaient même plus qu'ils avaient été des criminels, qui avaient perdu toute notion des choses, ne savaient plus leur âge, n'avaient plus souvenir du passé. Ne comprenant pas pourquoi ils étaient là, ils s'imaginaient qu'on les gardait pour les soigner.

Il y a d'ailleurs beaucoup de fous à la Santé ; il n'est pas de jours où le cabinet (médical) ne soit occupé par des expertises. Et cependant tous ne passent point devant les médecins psychiatres, car, dans de nombreux cas on les prend, à tort ou à raison, pour des simulateurs. Ceux-ci sont évidemment nombreux ; mais l'on ne peut s'imaginer combien il est difficile de distinguer les simulateurs des malades véritables. Afin de se faire passer pour fous et faire admettre leur irresponsabilité, certains simulateurs vont jusqu'à boire le contenu des crachoirs des corridors et à manger leurs propres excréments. C'est du moins ce que m'ont affirmé les gardiens, qui restent toujours très sceptiques sur le compte des aliénés et n'admettent leur folie que lorsqu'elle a été dûment reconnue par les médecins.

Que ces hommes fussent des fous ou des simulateurs, il n'en était pas moins fort amusant de les entendre hurler des nuits entières. Pendant trois jours et trois nuits, un détenu, dans le cachot où il était en observation, chantait sans arrêt d'une voix monotone, une complainte navrante.

J'ai vu un jour avec des yeux hagards, dont le visage révérait l'inspiration la terreur ; j'en ai vu un qui mangeait la paille de sa paillasse ; un autre qui, seul dans sa cellule, criait désespérément : « Au feu ! Au secours ! Je brûle ! » Il se croyait la proie des flammes alors qu'il n'y avait nulle trace de feu auprès de lui.

Un jour, en entendant hurler un de ces malheureux, je dis au gardien : — Encore un fou ! Il y en a décidément un nombre effrayable ici ! — Pensez-vous ! me dit le gardien. Il n'est pas plus fou que moi !

Et, comme je demandais quel forfait il avait accompli, le gardien me répondit qu'il était accusé... de ne pas avoir payé un taxi ! Je finis par convaincre mon gardien que pour une faute aussi vénielle, il était impossible que «quelqu'un» simulât la folie.

... Et ce jeune détenu, très efféminé, que j'aperçus l'autre jour dans une cellule de la «Grande Surveillance» et qui m'était accusé de d'un petit vol... Je demandai à un gardien pourquoi il avait été placé dans une cellule de pistole, étant donné qu'il n'avait à répondre que d'une peccadille.

— C'est la deuxième ou la troisième fois qu'elle vient ici, me répondit le gardien. La dernière fois, elle a répudié le marié, un condamné, un homme marié, qui, son temps de prison terminé, n'avait plus voulu retourner chez lui et avait préféré «remplir» pour rester avec l'objet de sa nouvelle passion !

L'administration pénitentiaire a beau vouloir protéger les détenus contre les entraînements pédestriants, si l'on peut s'exprimer ainsi, elle ne peut cependant réussir à isoler tous les égarés.

... J'ai rencontré des fous qui ne se rappelaient même plus qu'ils avaient été des criminels, qui avaient perdu toute notion des choses, ne savaient plus leur âge, n'avaient plus souvenir du passé. Ne comprenant pas pourquoi ils étaient là, ils s'imaginaient qu'on les gardait pour les soigner.

Il y a d'ailleurs beaucoup de fous à la Santé ; il n'est pas de jours où le cabinet (médical) ne soit occupé par des expertises. Et cependant tous ne passent point devant les médecins psychiatres, car, dans de nombreux cas on les prend, à tort ou à raison, pour des simulateurs. Ceux-ci sont évidemment nombreux ; mais l'on ne peut s'imaginer combien il est difficile de distinguer les simulateurs des malades véritables. Afin de se faire passer pour fous et faire admettre leur irresponsabilité, certains simulateurs vont jusqu'à boire le contenu des crachoirs des corridors et à manger leurs propres excréments. C'est du moins ce que m'ont affirmé les gardiens, qui restent toujours très sceptiques sur le compte des aliénés et n'admettent leur folie que lorsqu'elle a été dûment reconnue par les médecins.

Que ces hommes fussent des fous ou des simulateurs, il n'en était pas moins fort amusant de les entendre hurler des nuits entières. Pendant trois jours et trois nuits, un détenu, dans le cachot où il était en observation, chantait sans arrêt d'une voix monotone, une complainte navrante.

J'ai vu un jour avec des yeux hagards, dont le visage révérait l'inspiration la terreur ; j'en ai vu un qui mangeait la paille de sa paillasse ; un autre qui, seul dans sa cellule, criait désespérément : « Au feu ! Au secours ! Je brûle ! » Il se croyait la proie des flammes alors qu'il n'y avait nulle trace de feu auprès de lui.

Un jour, en entendant hurler un de ces malheureux, je dis au gardien : — Encore un fou ! Il y en a décidément un nombre effrayable ici ! — Pensez-vous ! me dit le gardien. Il n'est pas plus fou que moi !

Et, comme je demandais quel forfait il avait accompli, le gardien me répondit qu'il était accusé... de ne pas avoir payé un taxi ! Je finis par convaincre mon gardien que pour une faute aussi vénielle, il était impossible que «quelqu'un» simulât la folie.

— Bien sûr ! Elle valait bien dix mille... mais j'en ai trouvé que deux mille... — Et que faisais-tu, après ton coup ? — Je jetais mon surin dans un jardin ou dans un égout. Si les bistros étaient encore ouverts, j'allais jusqu'au premier bistro.

— Pourquoi faire ? — Cette question ! Pour me faire un alibi ! Ma montre retardait toujours d'une demi-heure... Je faisais une belote... puis je montrais l'heure comme par hasard... Comme ceux du bistro ils ont pas tous une montre, j'ai eu plusieurs fois des alibis qui ont marché...

— Et comment as-tu été pris ? — Ce jour-là, on travaillait à deux... L'autre a été fait et puis à la P. J. (la police judiciaire) il s'est mis à table... Les bourres l'ont eu... Il s'est dégonflé...

Et comme je demandais à mon bandit s'il avait un avocat d'office, il me confia qu'il avait choisi un bon avocat d'Assises à qui il avait déjà donné cinq mille francs.

— Ma gonzesse s'occupe de moi, dit-il. C'est une chouette moukère qui s'y connaît au radin ! Elle me donnait tout son fric... Ah ! si j'en avais eu deux ou trois comme celle-là, je n'aurais pas eu besoin de faire ce que j'ai fait !

En vérité, ils ne s'embarraient pas d'hypocrisie, mes co-détenus. Ils ne se faisaient guère prier pour raconter toutes leurs histoires, les voleurs des grands magasins, les carambouilleurs, les voleurs de bijoux, les voleurs de plomb, les trafiquants de coco et de tous les stupéfiants, les danseurs mondains, voleurs et barbots, les petits escrocs, les grands escrocs, les faussaires, les banquiers, etc., etc...

Des accusés, des détenus, j'en ai vu de toutes les classes de la société, de toutes les races. J'ai vu des Italiens, des Russes, des Polonais, des Belges, des Allemands, des Autrichiens, des Lithuaniens, des Roumains, des Anglais, des Américains, des Chinois même... J'ai vu aussi, hélas ! des grands blessés de guerre, avec la médaille militaire ou la croix. L'un d'entre eux m'avait particulièrement frappé : c'était un homme de cinquante-cinq ans environ, grand, bien bâti, la figure énergique ; il marchait avec une canne et boitait légèrement, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une belle allure martiale... Je n'ai jamais pu savoir pourquoi il avait été conduit à la Santé... il n'était pas loquace et, chose rare, n'avait pas le cynisme de ses crimes !

On ne pouvait en dire autant de l'escroc aux fiançailles, un superbe garçon, vrai miroir à gigolettes, qui complaisamment narrait ses aventures.

J'ai l'habitude, me disait-il, de travailler avec ma femme que je fais passer pour ma sœur (sa femme était d'origine à Saint-Lazare). Quand nous opérons par les agences, ce qui est le moyen le plus simple, ma «sœur» fait d'abord des démarches à l'agence, puis, quand les renseignements sont satisfaisants et que la fiancée éventuelle n'a pas de frères, — car les frères, toujours dangereux, sont à éviter, — ma «sœur» se laisse d'abord inviter seule et, pour inspirer confiance, dit que je suis en voyage. Au bout d'un certain temps, car il ne faut jamais être pressé, elle me présente et c'est alors à moi de me faire aimer de la jeune fille. Cela va plus ou moins rapidement... Quand ça marche trop vite, il faut freiner, car ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on inspire réellement confiance... Enfin, quand je sens que le moment psychologique est venu, je fais semblant d'avoir des ennemis d'affaires momentanés... Cela colle presque toujours... Jusqu'ici, je n'ai rencontré que deux jeunes filles qui n'ont pas marché, qui ont préféré rompre...

— Et combien de fois avez-vous été fiancé ? lui demandai-je. — Depuis la guerre, une cinquantaine de fois, répondit-il avec une certaine fatuité... Et je vous assure que trouver 50 fiancées, dont deux seulement fiançhent au moment opportun, cela donne du travail !

Il me raconta qu'il avait été pris pendant un séjour dans une ville d'eau ; il venait d'y trouver une excellente fiancée prête à verser 200.000 francs, lorsqu'il fit la rencontre imprévue et malheureuse d'une ex-fiancée de Paris...

Et l'escroc aux fiançailles, qui était un médecin-major russe, ajoutait avec optimisme : — C'est ma première condamnation ; je bénéficierai de la loi de la remise conditionnelle... et puis, ancien officier russe, je suis médecin, j'ai fait la guerre... je crois que je m'en tirerais assez bien...

J'avoue que je ne parvenais guère à m'habituer à la mentalité si particulière de mes co-détenus.

Parfois, j'étais sur le point de leur dire à quel point leur cynisme me révoltait... Puis, je songeais que je risquais de me faire dire qu'un «détenu» comme moi n'avait autre chose à faire qu'à se taire...

Il est vrai qu'à la Santé, aussi bien parmi les détenus que parmi les gardiens, un meurtrier est considéré comme un honnête homme quand la base de son acte n'est pas «la fauche». Quelque action qu'il ait commise, si la «fauche» n'en est pas le mobile, je le répète, il est bien vu par tous. Tout ce qui de près ou de loin touche à la «fauche» est, par contre, considéré, selon l'expression vigoureuse des gardiens, comme un «fumier».

Adapté par Claude VALMONT.

VOTRE AVIS

Compétition hebdomadaire de "DéTECTIVE"

- 1. - OBJET. Après avoir lu le numéro 46 de DéTECTIVE paru le jeudi 12 septembre 1929, faites-nous savoir ce que vous pensez des articles et des documents qu'il contient, en adressant vos réponses par lettre au Directeur de DéTECTIVE.
2. - QUESTIONNAIRE. Votre réponse devra porter : a) L'indication de l'article qui vous a paru le meilleur. Et pourquoi ? b) L'indication du document photographique qui vous a paru le plus intéressant. Et pourquoi ? c) L'indication de l'article que vous avez aimé le moins. Et pourquoi ? d) L'indication du document photographique que vous avez aimé le moins. Et pourquoi ? e) L'indication d'un article ou d'un genre d'articles que vous aimeriez trouver dans DéTECTIVE.
3. - DELAI. Les réponses devront être parvenues à DéTECTIVE, 35, rue Madame, Paris, (6^e) le mercredi 25 septembre 1929 avant minuit.
4. - PRIX. Un prix de 200 fr. sera attribué au lecteur dont la réponse offrira la critique la plus intelligente et la suggestion la plus intéressante. Un prix de 100 francs à celui dont la réponse sera classée seconde. Un prix de 50 francs au troisième.
5. - RESULTATS. Lire dans le numéro 49 de DéTECTIVE (jeudi 3 octobre 1929) les résultats de la compétition hebdomadaire concernant le numéro 46.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner MÉFIEZ-VOUS

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adresse gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.



MAIGRIB

pour être mince et distingué, entièrement ou d'une partie de visage ou du corps, sans rien avaler, facile à suivre. — LE SEUL SANS DANGER ABSOLUEMENT GARANTI. — 1^{er} résultat en une semaine, effets durables. — Ec. de 60 cent par à : H. M. Stella Golden, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X^e qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

L'écriture, c'est l'homme ! Elle révèle le caractère, le santé, le destin. Étude confidentielle tous documents, part. 5 fr. compl. 10 fr. Infail. discrétion P. A. Paris, Lescheraines (Seine).

MAIGRISSEZ VITE !

Sans drogues - Sans régime - Sans exercices Un résultat déjà visible le 5^e jour. Écrivez confidentiellement en citant ce journal, à M^{me} Courant, 98, boul. Aug. Blanqui, Paris, qui a fait VEU d'envoyer gratuitement recette merveilleuse, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris, Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

Bulletin d'abonnement

Table with 2 columns: Destination (France et Colonies, Etranger tarif A, Etranger tarif B) and Price (1 an 6 mois).

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom et prénoms : Adresse : Ci-joint, mandat ou chèque, montant de l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la Direction du Journal DÉTECTIVE 35, rue Madame, PARIS (6^e) - Tél. LITRE 32-11 - C. c. p. 1298-37 Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception. Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste.

Advertisement for G. Bleustein's furniture store, featuring the text 'inauguration des magasins entièrement transformés' and 'L'AMEUBLEMENT MODERNE Boulevard Magenta - Paris'.

A l'occasion de nos agrandissements, Solde de fin de séries

SOMMER, DÉTECTIVE Enquêtes avant mariage, Filatures, Recherches. 40 Fr. Toutes missions. Paiement après. Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87. 5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

M^{me} SEVILLE VOYANTE Elle révèle le caractère, le santé, le destin. Étude confidentielle tous documents, part. 5 fr. compl. 10 fr. Infail. discrétion P. A. Paris, Lescheraines (Seine).

LA CÉLÈBRE M^{me} DANIEL VOYANTE Cartomancie, Astrologie, T. I., Par corr. 15 fr. 50 mandat 1, Rue Saussier-Leroy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

Détatouage universel Sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Diagnostic 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T. p. r. Prof. DIOC, 20 bis, Av. de Bobigny, Nohv-le-Sec (Seine).

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ÉCOLE DE DÉTECTIVES

M. ASHELBE, Président de l'Association Internationale de Détectives (A.I.D.) informe les intéressés que la date de réouverture de l'École de Détectives a été fixée au mercredi 16 Octobre prochain.

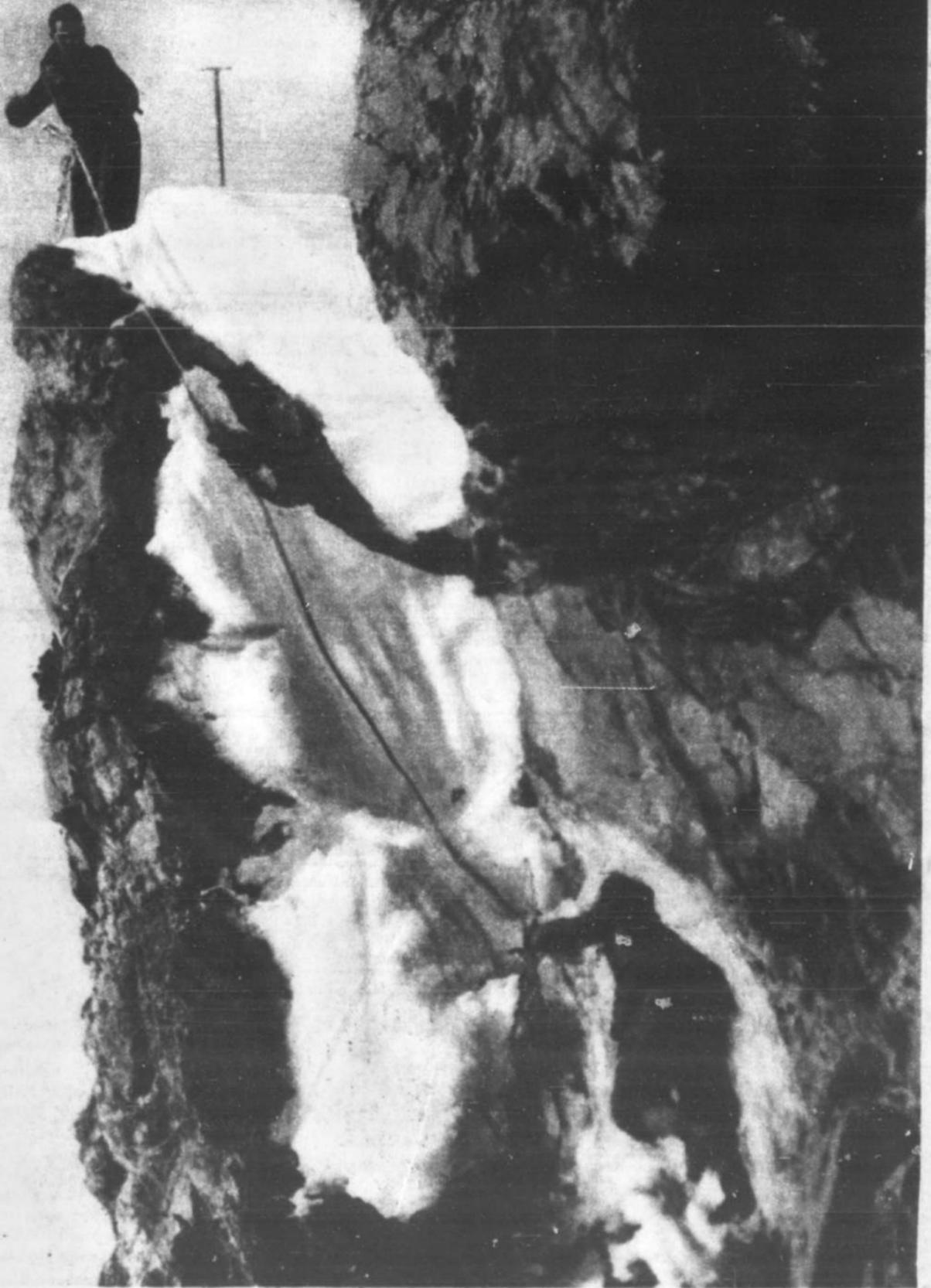
Les cours comprendront l'étude des matières suivantes : Police technique et scientifique, Criminologie et psychologie criminelle, Photographie et microphotographie, Éléments de médecine légale, Jurisprudence pratique. Ils seront faits par des spécialistes (détectives professionnels, avocats, médecins, etc.) et pourront être suivis gratuitement (oralement ou par correspondance) par les membres de l'A. I. D. à qui ils sont réservés. Des travaux pratiques en laboratoire et en plein air compléteront l'éducation pratique des élèves, de même que des travaux écrits seront donnés aux auditeurs, ainsi qu'à ceux suivant les cours par correspondance. Les inscriptions doivent être adressées dès maintenant à M. ASHELBE, 34, rue La Bruyère, Paris, 9^e.



DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Les drames des cîmes



La corde a cassé... Au péril de sa vie le guide jette une corde de secours à l'alpiniste en danger.

(Lire, page 3, la tragique aventure vécue de Rochat-Cenise)